

Dossier
**Et surtout,
la santé !**

page 4

Budget 2025

**Investir en toute
responsabilité**

page 14

Centre national de la danse

À Pantin depuis 20 ans!

page 30

Week'end art

Quatre-Chemins

08 > 09 FÉV 2025

14h > 18h X

Portes ouvertes
des ateliers d'artistes



Lire page 22

SOMMAIRE

4> Dossier

Pour une ville en bonne santé

12> En quelques mots

Féminisation des noms d'équipements et de voies ; Défi bas carbone, le retour ; installation des parcs à sapins par Est Ensemble ; recensement 2025 ; une nouvelle plateforme internet pour les archives communales ; PLUi : enquête publique sur le volet patrimoine ; devenez l'un des 60 000 visages de la ville.

14> Budget 2025

- > Interview de Bertrand Kern, maire de Pantin
- > Tout sur le budget 2025

18> Solidarité

- > Les résidents du foyer Adoma déménagent
- > La Nuit de la solidarité revient le 23 janvier

20> Insertion

Un kiosque, des solutions

21> Commerce

Rue Méhul, on se lève pour le levain

22> Vie de quartier

Elle est Babel ma langue ?

23> Vie associative

L'accorderie, une nouvelle association d'échange de services

24> En images

Fin d'année féérique

26> Îlot 27

- > Requalification de l'îlot 27 : début de la concertation en janvier
- > Un quartier plein de ressources

28> Écoquartier

Le 25 janvier, on fait le point

29> Mobilités

ZFE : une nouvelle étape franchie

30> CND

- > À Pantin depuis 20 ans !
- > Des travaux à venir

32> Danse

- > Un partenariat bien dense
- > Rue Saint-Louis, une nouvelle école pour les danses afro-urbaines

34> Saison culturelle

- > Les dessous du théâtre du Fil de l'eau
- > Un cabaret qui répare les cœurs brisés

35> Art contemporain

- > Week-end art revient les 8 et 9 février
- > Turbo, l'expo

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin
Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX.
t 01 49 15 40 36. E-mail : canal@ville-pantin.fr
Directeur de la publication : Bertrand Kern.
Rédactrice en chef : Orlane Renou. Secrétaire de rédaction : Cécile Demars. Maquettiste : Priska Vigo.
Rédacteurs : Christophe Duthel, Frédéric Fuzier, Guillaume Gesret, Anne-Laure Lemancel, Catherine Portaluppi, Guillaume Théchi.
Photographes : Sabrina Budon, Laetitia d'Aboville, Justine Davo, Émilie Hautier, Fatima Jellaoui, Amélie Laurin, Rudy Ouazene, Bénédicte Topuz.
Publicité : contacter la rédaction au 01 49 15 41 17. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Canal 333 de janvier-février 2025 est diffusé avec Regards sur Pantin, son supplément imprimé sur du papier PEFC par RAS, labellisée Imprim'vert.

Les trois centres municipaux de santé universitaires de Pantin proposent une vaste offre de soins. Ici, une sage-femme procède à une échographie au centre municipal de santé Jacques-Isabet.

Santé pour tous : Pantin propose des remèdes

La ville, qui finalise actuellement son nouveau Contrat local de santé (CLS), joue la carte de la complémentarité et des alliances afin de **proposer au plus grand nombre une médecine accessible et de proximité. Parallèlement, elle multiplie les dispositifs visant à aller au devant des publics les plus fragiles**, agit pour l'installation de médecins libéraux sur le territoire et investit dans la modernisation des centres municipaux de santé avec, en septembre, la relocalisation, avenue Édouard-Vaillant, du CMS Sainte-Marguerite dans des locaux flambant neufs. Revue de détails.

Dossier réalisé par **Christophe Dutheil** et **Guillaume Gesret**

Avec une moyenne de 52 médecins généralistes pour 100 000 habitants, contre 50 en Seine-Saint-Denis et 61 en Île-de-France, Pantin n'est pas un désert médical. « Au niveau départemental, la ville est plutôt bien lotie, assure Philippe Lebeau, conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap. Mais elle doit développer diverses actions pour rester attractive et continuer à faire venir des soignants sur son sol. C'est ce que nous faisons avec le recrutement, par les centres municipaux de santé, d'internes issus des hôpitaux de Paris : l'expérience montre qu'un certain nombre d'entre eux font le choix de s'installer dans la commune à l'issue de leur internat. C'est aussi l'objectif des coups de pouce (aides financières, identification de locaux...) que nous donnons aux professionnels libéraux qui souhaitent s'établir à Pantin. » La Maison de santé pantinoise (4, rue des Grilles) et le centre Au fil de l'eau (7,

rue du Débarcadère), deux structures pluridisciplinaires, sont ainsi venues compléter l'offre locale, en 2018 et 2020. « Avec deux médecins généralistes, un psychiatre, deux psychologues et deux orthophonistes, nous avons développé une patientèle importante, explique Ithame Najem, cofondatrice d'« Au fil de l'eau ». Mais nous ne sommes toujours pas assez nombreux et travaillons en bonne intelligence avec nos confrères des autres centres. » La plupart des praticiens pantinois ont d'ailleurs rejoint, en 2019, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) afin de coopérer sur des actions de prévention ou de développer des parcours de soins coordonnés.

Préserver l'accès à la santé

Le Contrat local de santé (CLS), en cours de redéfinition, fixe un certain nombre de principes protecteurs pour les patients. « On sait déjà que l'une de ses premières priorités sera de réduire les inégalités sociales qui perdurent en matière

d'accès aux soins, pointe Anne-Marie Le Cain, directrice de la Santé de la ville. Nous aurons aussi pour objectif de consolider les actions de prévention et de promouvoir l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap via l'ouverture, en septembre, avenue Édouard-Vaillant, d'une plateforme autonomie » (lire p. 8). La dimension sociale du futur CLS est d'autant plus importante que les inégalités risquent de s'accroître. « Du fait des menaces qui pèsent sur le remboursement des consultations médicales par l'Assurance maladie, il est possible que les patients payent plus cher, regrette le médecin généraliste Yohan Saynac, fondateur de la Maison de santé pantinoise. La prise en charge devrait être en partie transférée vers les complémentaires santé dont les tarifs vont augmenter. Les grands perdants seront donc les plus pauvres, ceux qui n'ont pas de mutuelle. » C'est pourquoi l'équipe municipale s'est engagée à proposer une mutuelle communale. « Un appel à candidatures

sera lancé dans les mois à venir, explique Philippe Lebeau. Notre dispositif sera proposé à un tarif préférentiel. »

Les CMS se renforcent

Autre atout de la ville : les trois centres municipaux de santé universitaires qui proposent des tarifs conventionnés et le tiers payant intégral (lire p. 6) et dont le fonctionnement est en cours de redéfinition. « Nous avons entrepris un diagnostic de l'offre de soins en vue de l'améliorer, indique Hervé François, responsable de pôle des CMSU. Le but sera ensuite d'ajuster l'organisation et l'accueil, tout en se mettant en situation de recruter de nouveaux professionnels exerçant des métiers en tension, comme des infirmiers ou un phlébologue. » Et, pour n'oublier personne, « la commune multiplie aussi les actions hors les murs, souvent avec l'aide de partenaires. Notre objectif ? Nous rapprocher des Pantinois éloignés du soin », souligne Laure Bizeau, coordinatrice médicale

QUI CONTACTER EN CAS D'URGENCE MÉDICALE ?

Les numéros d'urgence (24 h / 24)

- **Pompiers** : ☎ 18.
- **Urgences médicales et Samu** : ☎ 15.
- **SOS médecins Grand Paris** : ☎ 01 47 07 77 77.
- **Urgences adultes et SMUR de l'hôpital Avicenne** (125, bd Stalingrad, Bobigny) : ☎ 01 48 95 57 83 ou 01 48 95 57 84.
- **Urgences pédiatriques de l'hôpital Robert-Debré** (48, bd Sérurier, Paris) : ☎ 01 40 03 20 00.
- **Urgences de l'Hôpital européen de Paris** (59, rue Henri-Barbusse, Aubervilliers) : ☎ 01 48 39 42 37 ou 01 48 39 42 62.

Les pharmacies de garde

- **Le site monpharmacien-idf.fr** liste les officines de garde les dimanches et jours fériés près de chez vous.
- **Deux pharmacies ouvertes 7 jours/7** : la pharmacie du Port (150, avenue Jean-Lolive), entre 9.00 et 21.00 ; la Grande Pharmacie des Quatre-Chemins (74, avenue Jean-Jaurès), entre 8.35 et 20.50.
- **La nuit, le commissariat de Pantin** peut vous préciser la pharmacie de garde la plus proche : ☎ 17.

des CMSU. Entre autres exemples, des permanences de dépistage des infections sexuellement transmissibles ont récemment été organisées par la ville et Checkpoint, une association spécialisée dans la santé sexuelle, devant le centre commercial de la rue Hoche. Les personnes éloignées des soins, notamment celles qui fréquentent l'accueil de jour Le Refuge, peuvent, quant à elles, frapper à la porte du Bus santé. Opéré par l'hôpital universitaire Jean-Verdier-AP-HP de Bondy et l'association Aurore, il fait étape deux fois par mois, les jeudis matin, devant le bureau de poste de l'avenue Jean-Lolive : « Entre janvier et novembre, 81 personnes y ont été reçues », conclut Patrick Dziedzic, responsable du pôle Prévention, Santé et Handicap à la mairie.



Philippe Lebeau,
conseiller municipal
délégué à la Santé et au Handicap

Canal : Quand la nouvelle version du Contrat local de santé (CLS) sera-t-elle présentée ?

Philippe Lebeau : Nous finalisons actuellement la quatrième version de ce Contrat local de santé : elle sera signée dans les prochains mois par la ville, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, la Caisse primaire d'assurance maladie, le Conseil départemental et la Communauté professionnelle territoriale de santé de Pantin. Il s'agit d'un document de référence. Véritable outil de pilotage et de construction des politiques publiques, il a été élaboré avec tous nos partenaires et définit la stratégie et le cadre d'actions de la ville, tant pour ses propres centres municipaux de santé universitaires que pour les partenaires locaux signataires.

Quelles sont vos priorités en matière de santé ?

P.L. : Forts de notre diagnostic et des orientations proposées par l'ARS, l'une de nos principales priorités est évidemment de continuer à réduire les inégalités sociales en matière d'accès aux soins. En l'espace de huit ans, l'indice de développement humain francilien, qui permet de mesurer le niveau de vie, d'éducation et de santé de la population, a sensiblement augmenté à Pantin, même s'il reste encore inférieur à la moyenne régionale. Nous avons aussi pour objectif de renforcer la prévention et la promotion de la santé pour tous, d'améliorer notre réponse en matière de santé mentale et psychique et de mieux accompagner tout ce qui touche à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Notre but est, en outre, de donner une voix aux usagers des centres de santé : on appelle cela « le pouvoir d'agir ». Nous pensons en effet que ces derniers, qui sont désormais bien représentés dans les structures hospitalières, n'ont pas assez la parole en ce qui concerne la médecine de ville. Cela est un enjeu de démocratie.

Et quid des centres municipaux de santé ?

P.L. : Il n'est pas question de réduire nos investissements dans ces centres, même si cela a un coût. Ils sont essentiels et font partie de notre héritage. Il ne faut pas oublier que 27 % des Pantinois vivent en dessous du seuil de pauvreté et qu'ils risquent d'être mis à rude épreuve par les menaces pesant sur le remboursement d'un certain nombre de frais de santé. Loin de renoncer, la ville reconstruit, avenue Édouard-Vaillant, le CMSU Sainte-Marguerite devenu vétuste. À la même adresse, se trouvera une plateforme autonomie. La commune poursuit également ses recrutements de médecins et d'internes issus du monde universitaire. Nous sommes ravis d'attirer de la sorte ces professionnels qui, pour un certain nombre d'entre eux, s'établissent ensuite à Pantin. Cela participe de notre attractivité, au même titre que certaines aides à l'installation ou la recherche de locaux, comme nous l'avons fait pour un cabinet de kinésithérapeutes dans le quartier des Quatre-Chemins.

Les CMS : acteurs essentiels de la santé

Pour faciliter l'accès aux soins à tous les Pantinois, la commune abrite trois centres municipaux de santé universitaires (CMSU). Cette offre de proximité, proposant des tarifs conventionnés et le tiers payant intégral (les consultations sont réglées directement par l'assurance maladie et les mutuelles, sans avance du patient), donne à chaque habitant, quels que soient son âge et son niveau de revenus, la possibilité d'être suivi par de nombreux professionnels de santé. En 2023, plus de 23 000 personnes ont ainsi fréquenté les trois structures, 10 051 y ayant même leur médecin traitant.



© Rudy Ouazene

› CMS Jacques-Isabet Des consultations sans rendez-vous

Par sa taille, c'est le centre municipal de santé le plus important. L'an dernier, il a changé de nom en hommage à l'ancien maire de Pantin, Jacques Isabet, décédé en 2023. Signe particulier du CMS de la rue Cornet ? Il propose des consultations sans rendez-vous. Les patients peuvent ainsi se présenter à l'ouverture et consulter un médecin généraliste. L'établissement dispose également d'un service de radiologie où l'on peut effectuer de la radiologie conventionnelle, des panoramiques dentaires, des mammographies et des échographies pelviennes. Bonne nouvelle ! Des créneaux sont disponibles et l'on y obtient un rendez-vous facilement.

Une sage-femme, un pédicure, un psychologue et une endocrinologue viennent également d'y être recrutés. Le CMS Jacques-Isabet propose, en outre, une prise en charge globale des patients atteints de diabète. Ces derniers y effectuent un dépistage complet (rétinographie, prise de sang et de tension, contrôle dentaire, examen des pieds...) des complications de cette maladie et profitent d'un programme d'éducation thérapeutique (alimentation, activité physique...). Bon à savoir : la rétinographie est accessible à tous les Pantinois atteints de diabète.

● 10-12, rue Cornet. Du lundi au vendredi, de 8.00 à 20.00 ; le samedi, de 8.00 à 12.30.

Renseignements et rendez-vous :
sur place, au ☎ 01 49 15 45 05 ou sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr).



© Rudy Ouazene

› CMS Sainte-Marguerite Un déménagement pour septembre

Situé dans le quartier des Quatre-Chemins, le CMS Sainte-Marguerite occupe les anciens locaux du Centre municipal d'hygiène sociale ouvert en 1933. Devenu inadapté à la pratique de la médecine moderne, le bâtiment de trois étages va fermer prochainement, entraînant le déménagement des équipes avenue Édouard-Vaillant dans un espace flambant neuf, accessible aux personnes à mobilité réduite. Les professionnels de santé y exerceront en lien avec ceux du maintien à domicile qui seront leurs voisins.

En attendant l'ouverture en septembre, le CMS Sainte-Marguerite officie normalement. Plusieurs médecins généralistes accueillent les patients du lundi au samedi, certains assurant même un suivi gynécologique. Dans ce quartier populaire, personne n'est laissé au bord du chemin : le CMS accueille tous les patients, même les plus précaires qui ne bénéficient pas de couverture sociale. Son équipe porte également une attention particulière aux personnes souffrant d'addictions, en partenariat avec l'association Proses.

● 28, rue Sainte-Marguerite.
Du lundi au vendredi, de 8.00 à 12.30
et de 13.30 à 19.00 ; le samedi, de 8.00 à 12.30.

Renseignements et rendez-vous :
sur place, au ☎ 01 49 15 45 09 ou sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr).



© Rudy Ouazene

› CMS Ténine Une offre de proximité

Aux Courtilières, les habitants peuvent prendre rendez-vous avec les médecins généralistes, le pédiatre et les infirmières du CMS Ténine. Ils ont également la possibilité de consulter des dentistes et même une orthodontiste qui prend en charge les enfants, les adolescents et les adultes dans le cadre de forfaits de suivi calculés en fonction du quotient familial pour les moins de 16 ans. Dans ce quartier, où les médecins se font de plus en plus rares, la structure propose une offre de soins de proximité très précieuse.

Et, comme chacun des trois CMS de la ville est universitaire, les équipes sont constamment renforcées par des internes venus de l'université Sorbonne Paris Nord. Ces médecins en formation assurent des consultations et participent, aux côtés des infirmières, à la vaccination gratuite proposée chaque mois aux enfants et aux adultes. La prévention, pilier de la médecine pratiquée au sein des CMS, passe aussi par des campagnes de dépistage des cancers, mais aussi des opérations Mois sans tabac en novembre et sans alcool en janvier.

● 2, avenue Aimé-Césaire.
Du lundi au vendredi, de 8.00 à 12.30
et de 13.30 à 19.00 ; le samedi, de 8.00 à 12.00.

Renseignements et rendez-vous :
sur place, au ☎ 01 49 15 37 40 ou sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr).

Les spécialités pratiquées dans les CMS : médecine générale, soins infirmiers, dentisterie, orthodontie, radiologie, cardiologie, phlébologie, endocrinologie, pédiatrie, gynécologie, neurologie, psychiatrie, psychologie, gastro-entérologie, kinésithérapie, diététique, addictologie, podologie.

Une offre de soins globale

Le nouveau centre municipal de santé des Quatre-Chemins et la plateforme autonomie, en cours de construction en lisière de l'écoquartier, ouvriront leurs portes en septembre. Une étape historique et décisive dans l'amélioration de l'offre de soins et de tous les services municipaux d'aide au maintien à domicile.



Le nouveau CMS des Quatre-Chemins et la plateforme autonomie seront implantés au pied d'une résidence d'habitation de 6 000 m² en cours de construction.

© Séverin Malaud

municipaux de maintien à domicile et de soins infirmiers à domicile du Centre communal d'action sociale. Anne-Marie Le Cain, directrice de la Santé de la ville, ajoute : « La plateforme autonomie a pour vocation de faciliter la coopération entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux pour un parcours de l'utilisateur facilité. Elle ambitionne d'être un lieu ressources, proposant une offre de services : information, orientation et accompagnement. Une attention toute particulière sera portée aux aidants. »

Préserver la dimension sociale

Bien que modernisé, le nouveau CMS des Quatre-Chemins ne perdra en rien sa dimension sociale et le tiers payant intégral y sera toujours pratiqué pour tous les soins (à l'exception de quelques soins dentaires). En clair : les patients qui le fréquenteront n'auront rien à déboursier.

Les personnes ne disposant pas de couverture sociale accéderont, pour leur part, au dispositif de PASS (Permanence d'accès aux soins de santé), financé en partie par l'Agence régionale de santé. Ce dernier permettra de bénéficier de soins sans avance de frais et d'un accompagnement pour l'ouverture des droits, assuré par une médiatrice sociale présente au sein des trois centres municipaux de la ville.

domicile, se félicite Philippe Lebeau, conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap. Elle regroupera, en un même lieu, l'intégralité de l'offre de soins de l'ancien CMS Sainte-Marguerite et les services de la ville, toujours plus nombreux, qui œuvrent dans le domaine de l'accompagnement de la dépendance et du handicap. » Ainsi, la structure accueillera, entre autres, les services

De nouveaux services aux Courtilières

La construction d'un nouvel immeuble de cinq étages et d'une surface totale de 3 000 mètres carrés débutera cette année en bordure du secteur des Pantinoises. « L'opération est gérée par l'institut Le Val Mandé, un établissement médico-social public », précise Damien Villeneuve, directeur des opérations de la Semip, l'aménageur de la ville. Le bâtiment, qui se situera à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Miriam-Makeba, sera principalement utilisé par le centre Simone-Delthil qui propose des services médico-sociaux aux enfants et adolescents en situation de handicap sensoriel ou présentant des troubles du langage. La structure compte notamment offrir aux Pantinois de nouveaux services de prévention et de dépistage des troubles auditifs, du langage et de la vision de l'enfant.

Créé en tant que Centre d'hygiène sociale en 1933, le centre municipal de santé Sainte-Marguerite ne répond plus aux exigences actuelles en matière d'accessibilité, d'insonorisation et de pratique de la médecine. Une page est donc en passe de se tourner pour le bâtiment au cachet art déco indénié. Mais, avec l'ouverture d'un CMS flambant neuf et 100 % accessible aux 28-34, avenue Édouard-Vaillant, une autre s'ouvre. Cet espace de deux étages, d'une surface totale de 1 100 mètres carrés, comprendra aussi une plateforme autonomie, destinée à l'accueil de tous les Pantinois en situation de perte d'autonomie ou de handicap.

Une prise en charge globale

« La création de cette plateforme répond à notre volonté politique d'investir massivement dans la santé et le maintien à

Les trois CMS de la ville assurent des consultations de prévention, de santé sexuelle et, dans certains cas déterminés par les médecins, de planification familiale.



© Laititia d'Aboville

Prévention et santé sexuelle

Des consultations de prévention, de santé sexuelle et de planification familiale sont proposées depuis une trentaine d'années par les trois centres municipaux de santé (CMS) pantinois.

Des questions sur la contraception, les dépistages d'infections sexuellement transmissibles (IST) ou les interruptions volontaires de grossesse ? Les CMS Ténine, Sainte-Marguerite et Jacques-Isabet sont à votre écoute. Pour bénéficier de consultations de santé sexuelle, il suffit de prendre rendez-vous auprès de l'une des trois structures. Les médecins et les infirmières qui assurent ces rendez-vous ont été formés, dans le cadre de leur cursus, pour répondre à des problématiques liées à la sexualité, à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse, aux infections sexuellement transmissibles, aux dépistages du VIH et même à la prescription de la PrEP, un médicament qui permet de prévenir les

risques de contamination par ce virus. Si ces consultations sont prises en charge à 100 % pour les moins de 26 ans et que les mineurs peuvent venir sans leurs parents, les assurés sociaux doivent présenter leur carte Vitale. Évidemment, les personnes ne bénéficiant pas de couverture sociale sont également accueillies. Le département contribue financièrement aux actions de promotion de la santé sexuelle et de planification familiale. Dans certains cas spécifiques, il prend même en charge les consultations et les prescriptions. De son côté, le patient ne reçoit aucun décompte ou document à son domicile suite à sa visite. De quoi préserver l'anonymat et la confidentialité de tous les échanges.

Rue Vaucanson, un nouveau cabinet femme-enfant

Trois professionnelles de santé viennent de s'associer pour acquérir, auprès de la ville, un immeuble de deux étages où se trouvait autrefois un centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) afin d'y créer un cabinet médical entièrement dédié à la santé de la femme et de l'enfant. « Le centre, situé au 5, rue Vaucanson, près du métro Hoche, ouvrira en avril, après des travaux. Nous devrions y accueillir 11 soignants », explique Florence Minier, pédiatre à Pantin, qui a investi dans ce local avec une consœur pédiatre et une gynécologue-obstétricienne. Dès son ouverture, cet espace médical accueillera également deux orthophonistes, un kinésithérapeute et une conseillère en lactation. Les associées sont en outre en discussion pour organiser des consultations avec une psychologue et une sage-femme.

Rue de l'Ancien-Canal, un espace dédié à la santé des femmes



Dans le sillage d'un premier espace créé dans le XVIII^e arrondissement en 2022, Gynea ouvrira, en début d'année, au 37, rue de l'Ancien-Canal, un espace dédié à la santé des femmes. Afin de prendre intégralement en charge les patientes de tous les âges, ce centre réunira une équipe pluridisciplinaire composée de sages-femmes, de gynécologues, d'ostéopathes, de kinésithérapeutes, de diététiciens ou encore de psychologues. Gynea proposera, en effet, des groupes de parole et des consultations de santé mentale, notamment pour accompagner les femmes sur des problématiques liées à la PMA, aux arrêts de grossesse ou aux violences sexuelles ou sexistes.

Mon soutien psy : la ville est prête !

La ville s'organise actuellement pour améliorer son offre en matière de santé mentale et psychique. Elle vient ainsi de recruter une psychologue qui s'apprête à accueillir ses premiers patients dans le cadre du dispositif Mon soutien psy.

On le sait : les inégalités sociales de santé sont légion, particulièrement en Seine-Saint-Denis où les secteurs de la psychiatrie et de la psychologie sont en grande souffrance. Le déficit de praticiens et de lits dans les hôpitaux spécialisés a des effets délétères, de même que le mauvais remboursement des frais associés à la santé mentale et psychique.

Les consultations menées par les psychiatres sont en partie remboursées par l'Assurance maladie. C'est le cas pour la docteure Caroline Wetzel qui consulte à la fois à la maison de santé Au Fil de l'eau et au CMS Jacques-Isabet.

Cependant, les accompagnements proposés par les psychologues ne sont pas pris en charge, sauf à l'hôpital ou dans des structures spécifiques telles les centres médico-psychologiques. La ville en compte quatre : le CMP adultes, le CMP infanto-juvénile et le Centre médico-psycho-pédagogique composé de deux antennes. Problème : il est difficile d'y obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable.

Priorité à la santé mentale

Le diagnostic territorial de santé de la ville est sans appel : il reste, à Pantin, des difficultés de prise en charge pour les soins en santé mentale et psychique. Ainsi, l'un des quatre axes prioritaires du Contrat local de santé visera à améliorer ces soins, notamment au travers de partenariats facilitant le développement de parcours coordonnés et de la création d'un Conseil local de santé mentale (CLSM). Une réflexion est également en cours sur la formation aux premiers secours en santé mentale en direction des professionnels en lien avec le public.



La psychologue Sarah Laury reçoit chaque mercredi au CMS Jacques-Isabet. Prochainement, ces séances pourraient entrer dans le cadre du dispositif Mon soutien psy.

© Rudy Ouazene

Séances bientôt remboursées

Une petite lueur d'espoir s'est toute fois allumée en 2022, grâce au lancement du dispositif Mon soutien psy (anciennement Mon parcours psy). S'adressant à des personnes de plus de 3 ans en situation de souffrance psychique d'intensité légère à modérée (anxiété, déprime, trouble du comportement alimentaire...), il permet le remboursement, à hauteur de 60% par l'Assurance maladie, de 12 séances d'accompagnement psychologique à 50 euros (séances intégralement prises en charge via les compléments santé ou pour les personnes éligibles au tiers payant intégral). Une seule condition est à remplir pour en bénéficier : choisir un soignant conventionné par l'Assurance maladie. À Pantin, c'est le cas de Viviane Rodrigues, qui exerce à l'Espace santé Hoche.

De son côté, la ville vient de recruter Sarah Laury, une psychologue qui reçoit les mercredis au CMS Jacques-Isabet. Prochainement, la praticienne devrait également accueillir des patients dans le cadre de Mon soutien psy.

Pour prendre rendez-vous :

- CMS Jacques-Isabet : ☎ 01 49 15 45 05 ou doctolib.fr.
- Maison de santé Au Fil de l'eau : 7, rue du Débarcadère ou doctolib.fr.
- CMP adultes : 1, rue Lépine. ☎ 01 48 46 31 04.
- CMP infanto-juvénile : 41, rue Délizy. ☎ 01 48 45 31 49.
- Centre médico-psycho-pédagogique : 2, avenue Aimé-Césaire. ☎ 01 49 72 06 62 et 35, rue Formagne, ☎ 01 49 72 06 62.
- Viviane Rodrigues (Espace santé Hoche) : 7, avenue Jean-Lolive. ☎ 07 68 57 27 10.

Mieux vaut prévenir que guérir

Partout en ville, des ateliers, des activités sportives et des permanences d'information permettent de rester en bonne santé physique, mentale et sexuelle.

La marche nordique, avec le CMS Jacques-Isabet

Chaque jeudi, des groupes de patients diabétiques se réunissent à 14.30, devant le CMS Jacques-Isabet. Munis de bâtons, ils partent ensuite en balade avec un coach de l'association locale Tout le sport. Trois cycles de huit séances de marche nordique seront ainsi organisés gratuitement dans les mois à venir en direction des personnes atteintes de cette maladie chronique. Pour s'inscrire, « il suffit d'en parler aux médecins des CMS qui sont prescripteurs », indique Patrick Dziedjou, responsable du pôle Prévention, Santé et Handicap.

Les ateliers de la Maison des femmes

Depuis sa création en 2023, la Maison des femmes, établie aux 25-27, rue Pasteur, propose un large éventail d'ateliers (sophrologie, gestion des émotions...) aux Pantinoises. « Une fois par mois, une médecin du CMS Ténine anime aussi un atelier autour de la santé des femmes », indique Alexia Lerond, responsable de la structure. On y aborde différents sujets concernant la sexualité et le corps, à l'image du consentement ou du post-partum. »

- Pour s'informer des prochaines sessions : se procurer le dépliant dédié à la Maison des femmes.

Sport santé avec la CPTS et Dans les couleurs du temps

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), une association pantinoise qui réunit des professionnels de santé, organise des ateliers d'activité physique adaptée (APA), notamment pour les personnes souffrant de pathologies chroniques. Ces sessions d'aquagym et de renforcement musculaire sont gratuites, les animateurs étant rémunérés par le biais d'une dotation de l'Assurance maladie. Seule contrainte : « Solliciter une prescription et un certificat de non contre-indication auprès d'un médecin », explique Stuart Plen, directeur de la CPTS. Dans la même veine, l'association Dans les couleurs du temps propose, les mercredis, de 19.00 à 20.30, des activités collectives de sport adapté à l'école Sadi-Carnot.

- Renseignements sur les plannings de la CPTS : cpts-pantin.fr ; inscriptions : ☎ 06 38 77 12 15.
- Dans les couleurs du temps : ☎ 06 14 27 25 81. De 70 à 180 euros par an.

Checkpoint et Proses, pour une meilleure prévention

« Nous avons signé, en 2023, une convention de partenariat avec Checkpoint afin de développer les consultations PrEP avec l'appui d'un médiateur en santé sexuelle qui assure des permanences au CMS Jacques-Isabet tous les jeudis après-midi », explique Anne-Marie Le Cain, directrice de la Santé de la ville. Le CMS Sainte-Marguerite s'est, quant à lui, rapproché, en 2020, de l'association Proses dans le but d'améliorer la prise en charge des personnes en situation d'addiction, laquelle repose sur l'exercice coordonné entre un médecin généraliste, un psychologue et un travailleur social.

- Inscriptions aux permanences de Checkpoint : ☎ 01 49 15 45 05 et doctolib.fr.
- Renseignements sur Proses : s.mahammedi@proses.org.



Le CMS Jacques-Isabet propose des séances de marche nordique en direction des personnes souffrant de diabète.

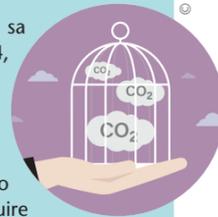
© Rudy Ouazene



Recrutée parmi les employés municipaux, l'équipe des agents recenseurs sera sur le pont du 16 janvier au 22 février.

Développement durable DÉFI BAS CARBONE : LANCEZ-VOUS !

Après le succès de sa première édition en 2024, la ville et l'Alec-MVE relancent en 2025 le Défi bas carbone. Objectif : permettre à tous d'agir concrètement, en solo ou en famille, pour réduire son empreinte environnementale et prendre de bonnes habitudes au quotidien.



Le défi se déroulera de février à juin. Pour commencer, les participants calculeront leur empreinte carbone via l'application Les Défis climat. Ils se verront ensuite proposer, jusqu'en juin, une série de défis à réaliser. Ils pourront aussi participer à quatre ateliers thématiques, animés par des associations expertes, sur les leviers de la transition : énergie dans le logement, alimentation, mobilité et consommation.

L'idée est de ressortir de l'expérience avec un maximum de conseils et d'astuces pour agir au quotidien. Alors, qui, en juin, aura le plus réduit son empreinte carbone ? Peut-être vous ?

● Informations et inscription : transition@ville-pantin.fr

© iStock

Population SOURIEZ, VOUS ÊTES RECENSÉ !

Comme chaque année, un échantillon de la population française sera tiré au sort pour participer au recensement du 16 janvier au 22 février. Si vous êtes concerné, vous serez d'abord prévenu par courrier afin de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur. Muni d'une carte officielle et recruté parmi les employés municipaux, ce dernier vous remettra une notice où seront inscrits les codes d'accès pour effectuer la démarche en ligne. Si vous êtes dans l'impossibilité de répondre via internet, il vous fournira un questionnaire papier qu'il viendra récupérer plus tard. Le recensement est une démarche obligatoire qui s'adresse à tous les habitants du territoire français. Il permet de fournir des informations utiles sur la population afin de mieux cerner ses besoins et d'adapter les services publics.

Cette année, la ville est en outre concernée par l'enquête famille : certains foyers parmi ceux recensés seront tirés au sort pour répondre à un court questionnaire destiné à mieux connaître les familles pantinoises d'aujourd'hui. On compte sur vous !

● Renseignements sur la campagne 2025 du recensement : <https://le-recensement-et-moi.fr>

Numérique LES ARCHIVES COMMUNALES EN ACCÈS LIBRE

Lancé en 2015, le site Archives et patrimoine de la ville vient de se refaire une beauté. Accessible dans quelques jours, il permettra de consulter des milliers de documents d'archives numérisés portant sur l'histoire de la ville (cartes postales, plans, registres d'état civil, permis de construire anciens...) et de découvrir les ressources non numérisées consultables au centre administratif. Nouveauté – et non des moindres – : la mise en ligne de tous les journaux municipaux conservés depuis 1946. Le tout prendra place au sein d'un site entièrement refondé, à l'ergonomie plus agréable et à la navigation plus intuitive.

● Pour consulter le site : <https://archives-patrimoine.pantin.fr>



© iStock

Gestion des déchets UNE SECONDE VIE POUR VOTRE SAPIN DE NOËL

Les fêtes sont terminées, vous avez passé de bons moments autour de votre sapin mais ce dernier commence à perdre de sa superbe. Il est donc grand temps de lui donner une seconde vie plutôt que de le jeter dans les ordures ménagères. Organisée par Est Ensemble depuis plusieurs années, la récupération d'arbres de Noël rencontre un vif succès. Alors, cette fois encore, le territoire installe plus de 100 points de collecte à travers ses neuf villes. Il sera possible d'y déposer son sapin jusqu'au 31 janvier. Seules conditions pour cela : le conifère doit être nu, sans décoration, flocage, peinture, sac ni pot. Il sera ensuite broyé pour être transformé en compost utilisé pour l'agriculture ou l'entretien des espaces verts.

● Pour connaître le point de dépôt le plus proche de son domicile : www.geodechets.fr

Urbanisme LE PLUI ÉVOLUE : DONNEZ VOTRE AVIS !

Depuis 2020, Est Ensemble est en charge d'établir les règles d'urbanisme au sein des neuf villes du territoire via le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). La troisième modification et la « révision allégée patrimoine » de ce document porte sur le renforcement de la protection des espaces paysagers et des bâtiments remarquables. Vous avez des avis et des suggestions ? Vous vous posez des questions sur la manière dont le PLUi protège votre cadre de vie ? Alors, participez, du 10 février au 17 mars, à l'enquête publique.

● Plus d'informations : est-ensemble.fr/documents-urbanisme



Vœux 2025 PANTIN, VILLE AUX 60 000 VISAGES... DONT LE VÔTRE ?

Vous êtes Pantinois et fier de l'être ? Alors, prenez-vous dès maintenant en photo pour constituer le grand portrait de tous les habitants de la ville ! Pour participer, il suffit d'envoyer, sur pantin.fr, une simple image de vous en mode portrait. Votre minois intégrera ensuite la galerie photo dédiée sur le site internet de la ville et sera exposé, avec tous les autres, afin de composer une fresque photographique géante révélée en juin, à l'occasion de Pantin la fête. Toute la famille peut participer, parents et enfants, à condition de prendre un cliché par personne, de préférence sur un fond neutre pour bien faire ressortir les visages. Et, comme il ne s'agit pas d'une photo d'identité, les poses spontanées, imaginatives et les sourires sont, bien sûr, de rigueur !

● Jusqu'au 30 mai sur pantin.fr

Démocratie locale VOTEZ JUSQU'AU 14 FÉVRIER POUR FÉMINISER DES NOMS DE LIEUX

Vous avez encore un mois et demi pour choisir la dénomination de 11 équipements publics et mails qui adopteront tous le nom d'une personnalité féminine. Plusieurs moyens s'offrent à vous pour vous prononcer jusqu'au 14 février : d'abord renvoyer la lettre T reçue à domicile ou directement sur le nouveau portail internet jeparticipe.pantin.fr. Vous pouvez aussi vous déplacer, le temps d'une promenade, sur la plupart des sites concernés et voter sur les bornes à choix multiples installées sur place. Cette solution vous permettra aussi de mieux connaître les personnalités en lice en lisant, ou en écoutant, des informations sur leurs parcours. Attention ! Contrairement à la participation par correspondance et sur internet, possible jusqu'au 14 février, le vote sur place est plus limité dans le temps, selon les endroits.

● Tous les renseignements : jeparticipe.pantin.fr ou dans le précédent numéro de Canal de décembre 2024.



© Sabrina Budon

ville de **Pantin**

Où sont les femmes ?

ENSEMBLE ENGAGÉS POUR L'ÉGALITÉ

Pour que les femmes qui ont marqué l'histoire (re)prennent leur place dans l'espace public !

CONCERTATION PUBLIQUE

16.12.2024
14.02.2025
Je vote

ENSEMBLE, FABRIQUONS LA CITOYENNETÉ citoyen.pantin.fr

« Pantin est la ville d'Est En semble qui investit le plus »

Mercredi 18 décembre, la ville a adopté un budget de 227,5 millions d'euros, affichant l'un des plus forts montants d'investissement de la mandature, et ce, dans un contexte encore très difficile pour les collectivités locales. Entretien avec Bertrand Kern, maire de Pantin, qui nous explique sa méthode et sa stratégie. *Frédéric Fuzier*

Canal : Après les crises sanitaire et inflationniste, la construction du budget 2025 se déroule dans un contexte de crise politique quasiment sans précédent. Que vous inspire cette situation ?

Bertrand Kern : Nous avons construit notre budget sans tenir compte de la loi de finances du gouvernement Barnier qui devait ponctionner 5 millions d'euros aux communes. Et nous avons bien fait puisque ce gouvernement est tombé. Ce budget 2025 respecte ainsi nos hypothèses budgétaires et notre plan pluriannuel d'investissements, adopté en 2020, avec un recours un peu plus fort à l'emprunt. Nous sommes en fin de mandat et nous affichons forcé, pour cette année mais aussi la prochaine, un budget d'investissement illustrant le travail mené par l'équipe municipale depuis quatre ans. Nous parvenons cependant à un équilibre budgétaire tout à fait acceptable et conforme à notre trajectoire financière. Avec Bobigny, Pantin est la ville d'Est Ensemble qui investit le plus. C'est une constante depuis le début de la mandature.

Avec 54,8 millions d'euros, le montant des dépenses d'équipement est beaucoup plus élevé que les deux dernières années. Pourquoi ?

B.-K. : En 2020, nous avons pris des engagements. Aujourd'hui, nous les tenons. Il ne faut pas oublier que le Covid a engendré, en 2020, une année quasiment blanche et donc des retards sur les programmes urbains, lesquels ont été rattrapés entre 2021 et 2024. Nous avons ainsi fait beaucoup les quatre premières années du mandat et nous continuerons à agir jusqu'au bout ! Nous nous étions engagés à livrer le conservatoire Jacques-Higelin, la piscine Alice-Milliat, le centre culturel Nelson-Mandela, l'école et le parc Diderot. C'est fait. Néanmoins, d'importants projets restent à réaliser. Je pense à la halle sportive, à l'école du Port, à la rénovation thermique de l'école Marcel-Cachin, à la création du centre de loisirs Sadi-Carnot et au démarrage de l'édification de l'écoquartier. Sans oublier les confortations – non visibles mais indispensables – des écoles Méhul et Auray-Langevin. Ce budget d'investissement sera bien utilisé dans tous les quartiers, croyez-moi !

Ce copieux programme d'investissements va contraindre la ville à s'endetter de 19,6 millions d'euros supplémentaires en 2025, bien plus que

les 5 millions de l'année dernière. N'est-ce pas déraisonnable en ce moment ?

B.-K. : Absolument pas ! Après une période de désendettement entre 2008 et 2020, durant laquelle l'encours de la dette a diminué, passant de 135 à 80 millions d'euros, nous avons construit une base financière stable et solide, permettant de dégager un autofinancement tournant autour des 22 millions d'euros. Aujourd'hui, cette épargne, constituée grâce au solde positif entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, nous permet de nous réendetter. Mais attention : la somme inscrite au budget 2025 représente un endettement maximal. Généralement, nous dépensons seulement entre 70 et 80 % du montant inscrit. Et, dans le cas – très improbable – où tout serait utilisé, on se retrouverait avec une dette de 132 millions d'euros, comme la moyenne des villes de même importance.

C'est-à-dire quasiment la même somme qu'en 2008, avant la phase de désendettement...

B.-K. : Ce n'est pas comparable. En 2008, Pantin comptait 49 000 habitants ; nous sommes 60 000 aujourd'hui. Par conséquent, la dette par habitant est bien moindre. C'est ce qui est le plus important. Et je le redis : quand vous empruntez pour investir et financer des équipements publics, c'est de la dette utile.

En plus de l'autofinancement et du nouvel emprunt, quels sont les autres moyens de financement de la ville ? La source des dotations de l'État se tarit au fil des ans et vous avez promis de ne pas augmenter la taxe foncière...

B.-K. : Les dotations de l'État, on ne compte plus dessus depuis longtemps ! En 2013, Pantin percevait 9,4 millions d'euros ; nous recevons 155 000 euros en 2025. La bonne nouvelle, c'est que, puisqu'on risque de passer à zéro, l'État ne pourra bientôt plus rien nous prendre. Effectivement, nous tiendrons l'engagement de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière en 2025 et 2026. Nous avons seulement revalorisé les tarifs de certaines prestations municipales, exclusivement pour les catégories de revenus les plus hautes. Cependant, nous sommes loin d'avoir répercuté le coût de l'inflation. La ville continue donc à le prendre



Bertrand Kern, maire de Pantin.

« Nous affichons forcé, pour cette année mais aussi la prochaine, un budget d'investissement illustrant le travail mené par l'équipe municipale depuis quatre ans. »

en charge afin de ne pas pénaliser davantage les familles déjà rudement touchées par la crise. C'est pourquoi nous essayons encore de faire des économies sur nos dépenses de fonctionnement mais cela devient difficile car, pour moi, il est hors de question de toucher au service public. Heureusement, nous percevons de nouvelles recettes à l'image de celles générées par la généralisation du stationnement payant. Nous sommes enfin toujours très actifs dans la recherche de subventions. La commune emploie d'ailleurs pour cela un agent spécialisé.

Quelles sont les priorités de ce budget 2025 ?

B.-K. : Il y a, bien sûr, la poursuite de la réhabilitation

des Quatre-Chemins et le lancement de l'édification de l'écoquartier. Nous mettons également l'accent sur l'action sociale avec, notamment, la création d'un centre d'hébergement d'urgence dans le cadre du dispositif « Pas d'enfant scolarisé à Pantin à la rue ». Depuis le 20 décembre, il accueille des familles en errance ainsi que des femmes victimes de violence et leur offre un sas de secours en attendant une solution de logement pérenne. Nous renforçons aussi toutes les aides sociales d'urgence.

Les politiques publiques en direction de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse et du sport, avec 22 millions d'euros d'investissements, sont aussi l'une de nos priorités. La Micro-Folie et la nouvelle antenne jeunesse des Quatre-Chemins ouvriront début 2026 ; l'école du Port et le centre de loisirs Sadi-Carnot accueilleront des enfants dès septembre, tandis que l'école Marcel-Cachin sera complètement rénovée cette année et que la halle sportive sera livrée début 2026.

Dans le numéro de Canal de novembre, vous avez publié une tribune intitulée Pantin 2030, une ville, un avenir. Que peut-on en déduire sur l'après 2026, année qui marquera la fin de votre quatrième mandat ?

B.K. : Une ville est toujours en mouvement. L'action municipale ne s'arrêtera pas en 2026. Le projet poli-

« Nous renforçons toutes les aides sociales d'urgence. Les politiques publiques en direction de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse et du sport, avec 22 millions d'euros d'investissements, sont aussi l'une de nos priorités. »

tique porté par notre majorité va bien au-delà et et j'estime qu'il arrivera à complète maturité en 2030. Cette année-là, nous serons au niveau d'une ville de 60 000 habitants en termes d'équipements publics. J'exercerai mon mandat jusqu'au bout et, quand il faudra prendre une décision pour savoir si je suis à nouveau candidat, je la prendrai, mais pas seul ! Ce n'est pas rien d'être maire d'une ville de 60 000 habitants depuis plus de 20 ans, mais c'est une passion et l'affaire de ma vie. Je suis très heureux d'être maire de Pantin. La fonction de maire n'est pas un tremplin vers autre chose pour moi, c'est un aboutissement. J'aime cette ville et ses habitants. Je veux les remercier car ils m'ont donné le temps. Si vous n'inscrivez pas vos actions dans un temps suffisamment long, il est impossible de construire un projet de ville. J'ai toujours autant envie et je crois le prouver tous les jours. Finalement, je me dis que quatre mandats, ça passe très vite... Mais chaque chose en son temps. Je prendrai ma décision fin 2025 ou début 2026. D'ici là, il me reste beaucoup à accomplir.

Je prendrai ma décision fin 2025 ou début 2026. D'ici là, il me reste beaucoup à accomplir.

Des investissements assurés par une gestion rigoureuse

Dans un contexte de crise politique sans précédent, la ville a adopté, mercredi 18 décembre, un budget 2025 de 227,5 millions d'euros, affichant un montant d'investissements largement supérieur à l'année dernière. Présentation. Frédéric Fuzier

Pantin ne peut désormais plus compter que sur elle-même ! Mais, par la gestion rigoureuse de ses finances, la ville conserve sa capacité à investir massivement, et ce, malgré un budget désormais amputé des dotations de l'État. Avec une perte cumulée de 85,5 millions d'euros en 12 ans, ces dernières ont été divisées par 14 depuis 2013. Elles pourraient même disparaître définitivement l'année prochaine. Mais la commune a su anticiper en appliquant ses propres recettes. Objectif : ne jamais interrompre sa dynamique d'investissements. Cette méthode se caractérise notamment par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans jamais rogner sur le service public, et la recherche permanente de nouvelles subventions. Cette année, 6,7 millions d'euros supplémentaires permettront de financer de nouveaux projets sans alourdir la fiscalité en direction des ménages, déjà durement touchés par l'inflation. Alors, qu'on se le dise : en 2025 et en 2026, Pantin n'augmentera pas le taux communal de la taxe foncière.

Recours à l'emprunt

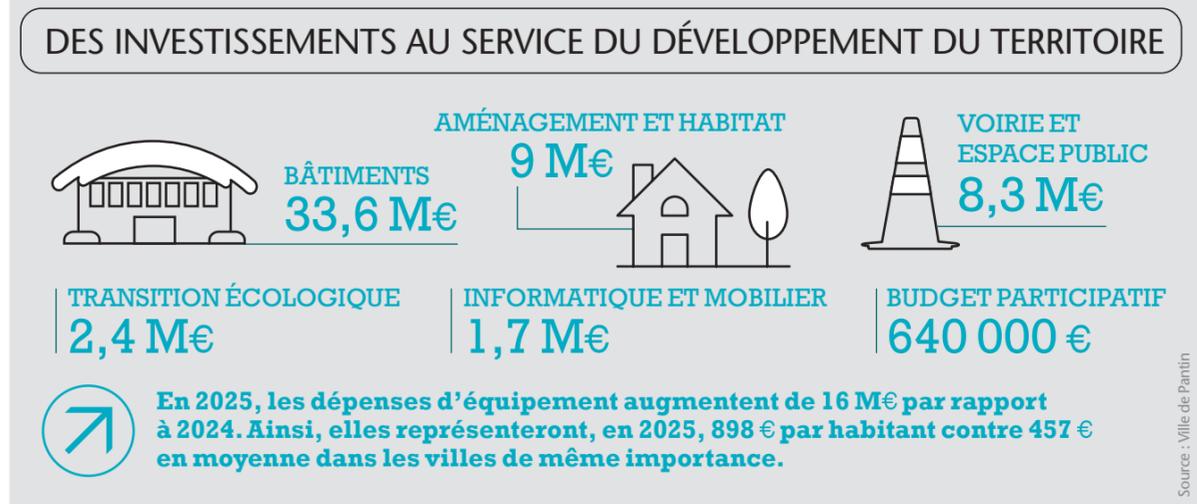
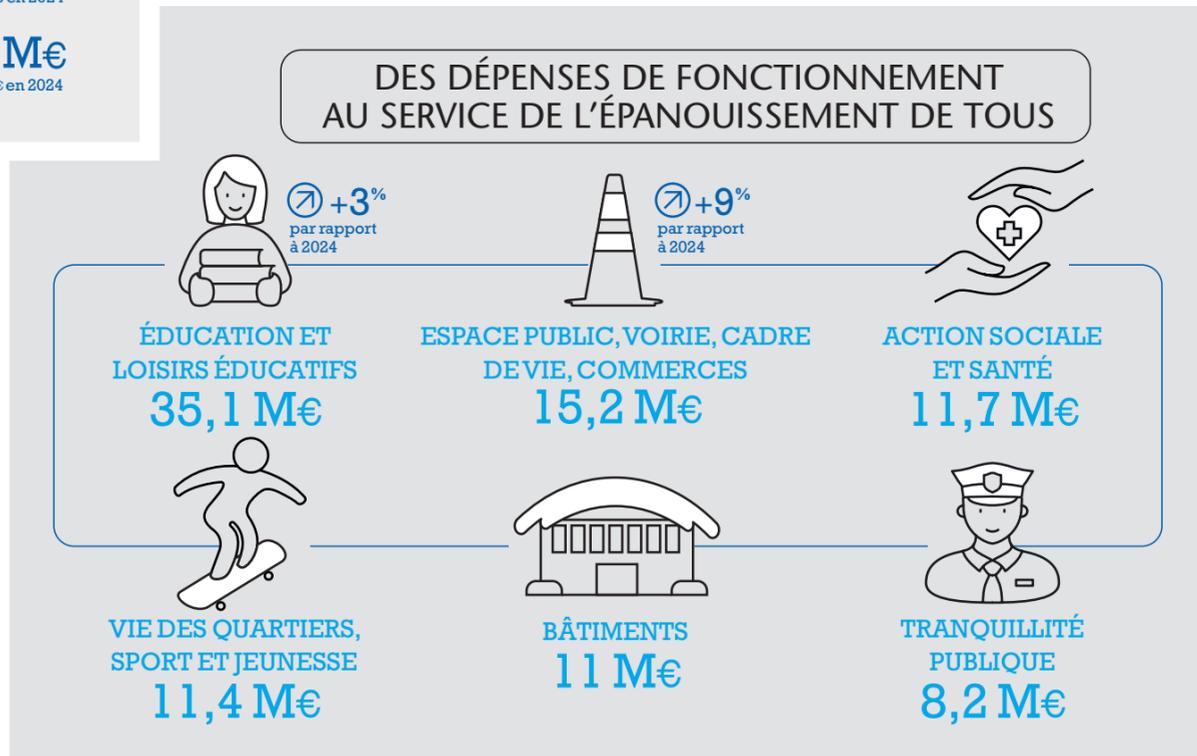
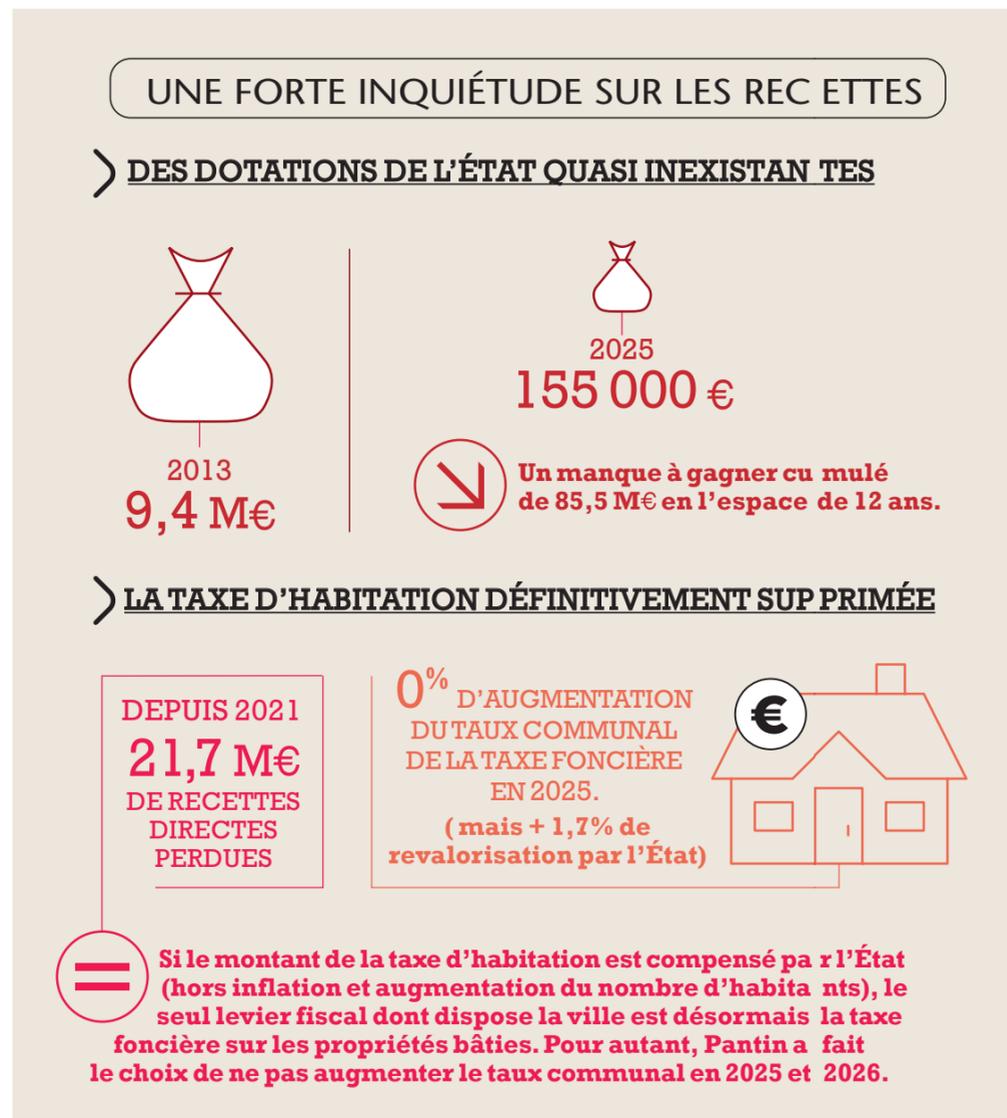
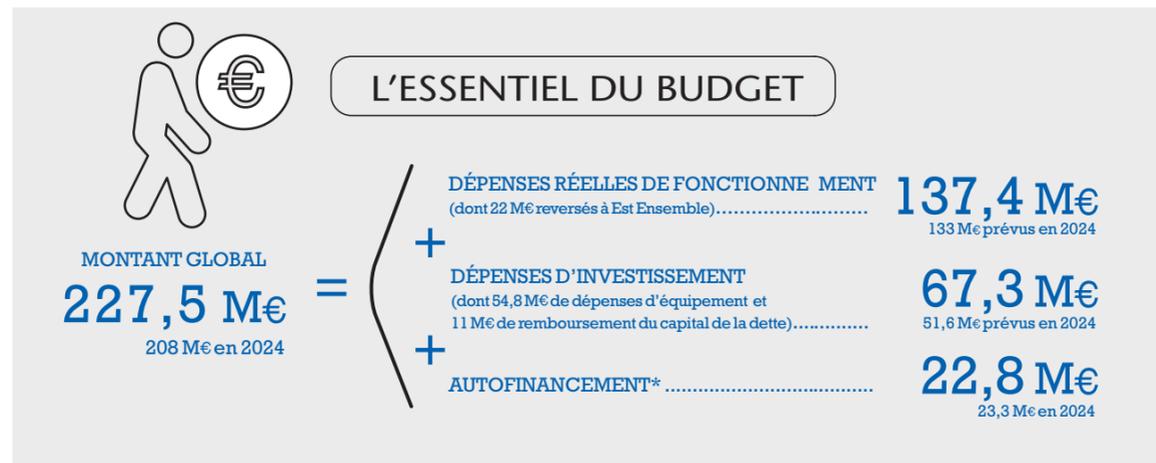
Compte tenu de la situation financière saine de la ville, et après un désendettement massif – l'encours de la dette est passé de 135 millions d'euros en 2008 à 79,9 millions d'euros en 2020 –, la municipalité s'autorise, en 2025, à s'endetter de 19,6 millions d'euros supplémentaires pour l'aider à assumer une partie de son important programme d'investissements.

Ce prêt sera sans conséquence négative pour les finances communales grâce à un autofinancement* de 22,8 millions d'euros. Une épargne qui permet à la commune de conserver une base financière solide : Pantin garde en effet sa capacité à rembourser la totalité de sa dette en moins de sept ans. De quoi rassurer les banques qui lui proposent des taux compétitifs.

Tenir les engagements

In fine, le budget 2025 s'élève à 227,5 millions d'euros et permettra de tenir les engagements de la mandature. Après le centre culturel Nelson-Mandela, le duo piscine-conservatoire ou le groupe scolaire Diderot, 2025 et 2026 verront notamment les ouvertures de la halle sportive Charles-Auray, de l'école du Port ou encore du centre de loisirs Sadi-Carnot.

* Solde positif entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.



Source : Ville de Pantin

Une nouvelle résidence sociale

Rue Davoust, 101 logements modernes et confortables

Début décembre, **une partie des résidents de l'ancien foyer Adoma de la rue Davoust ont investi une nouvelle résidence sociale érigée juste en face.** Grande nouveauté pour eux : ils partagent ce bâtiment de 101 logements avec 15 familles. Présentation. **Guillaume Théchi**

La nouvelle résidence sociale Adoma de la rue Davoust a accueilli ses premiers occupants début décembre. Et, le moins que l'on puisse dire, c'est que la façade ocre du nouveau bâtiment contraste avec celle de l'ancien foyer, situé juste en face. À l'intérieur de l'immeuble flambant neuf, 86 studios meublés de 18 mètres carrés minimum, mais aussi 15 T1 bis de 32 mètres carrés. Équipés d'une petite cuisine et d'une salle de bain, dotés d'une grande fenêtre, ces logements, adaptés à

l'accueil des personnes vieillissantes, jouissent d'une bonne isolation thermique et acoustique. Service de lingerie, laverie, salle polyvalente, bureau destiné au Comité des résidents, local à vélos, espace dédié aux poussettes... le lieu dispose, en outre, d'équipements modernes.

Pantinois à part entière

Quatre-vingt-six locataires de l'ancien foyer, créé en 1976, vivent désormais dans ce bâtiment. « Le déménagement m'inquiétait, reconnaît Jallow Demba, 65 ans. Mais

j'apprécie mon nouveau logement plus calme, plus moderne et mieux équipé. » De son côté, Sori Uri, 62 ans, note : « J'habite le foyer depuis 1987. Je suis un Pantinois à part entière, très attaché à mon quartier. Je suis donc heureux d'avoir pu y rester ! »

En 2026, 88 de leurs anciens voisins seront relogés dans un second immeuble de 110 logements en cours de construction en lisière du futur écoquartier, tandis que 35 autres éliront domicile au sein d'un logement social ou dans des résidences gérées par Adoma. Quoi qu'il en soit, tous gagneront en confort !

Les familles sont les bienvenues

Le 9, rue Davoust accueille également quinze familles orientées par l'État, la ville et Action logement. Parmi elles, des mères isolées, des femmes victimes de violence, des couples avec enfants, un père et son adolescent... Airduchy, maman solo de deux enfants, occupe dorénavant un T1 bis après avoir dû quitter la résidence mère-enfant où elle vivait. « Ma fille et mon garçon aiment beaucoup ce nouvel appartement, se réjouit l'assistante de vie. Je ne connais encore personne mais, chaque matin, je me réveille en me disant que ça va aller. » Soulagée, elle espère maintenant que sa demande de logement social trouvera un écho favorable...

Rue Davoust, la nouvelle résidence sociale (à droite) fait face à l'ancien foyer Adoma.



Le Comité des résidents dispose d'un local.

© Rudy Ouazene



© Rudy Ouazene

Unis contre l'exclusion

La Nuit de la solidarité, une initiative qui fédère

Jeudi 23 janvier, **les associations locales et les agents de la ville participeront, pour la troisième année, à la Nuit de la solidarité pilotée par la métropole du Grand Paris.** Au-delà du décompte des personnes sans-abri, cette opération est un outil indispensable pour les informer sur leurs droits et fédérer autour de la lutte contre l'exclusion. **Guillaume Gesret**

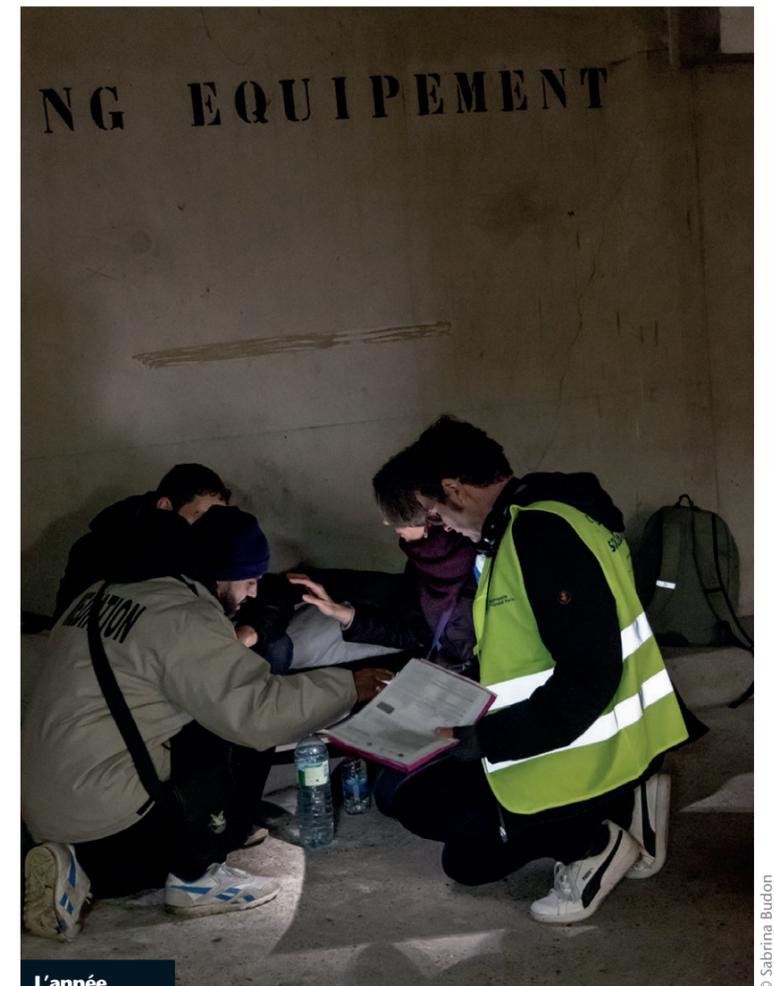
Ce 23 janvier sera un jeudi particulier pour Sylvie Rul, référente des maraudes à la Croix-Rouge de Pantin. « La Nuit de la solidarité, qui a lieu une fois par an, n'est pas une sortie comme les autres », confirme-t-elle. L'objectif de cette maraude extraordinaire est en effet de comptabiliser le nombre de personnes à la rue, et ce, en arpentant les différents quartiers de la ville à pied. « Nous serons une vingtaine de volontaires. Répartis par groupes de cinq, nous quadrillerons toute la commune. Cependant, je ne suis pas certaine que l'on parvienne à obtenir le chiffre réel des SDF établis à Pantin. En effet, plusieurs d'entre eux dorment dans des garages ou des caves. Or, nous n'entrons pas dans les résidences privées. » Pour autant, Sylvie Rul considère que cette opération, coordonnée localement par la ville, revêt un grand intérêt. « On rencontre des personnes très précaires que l'on n'a pas l'habitude de voir. Le 23 janvier, nous explorerons en effet Pantin à partir de 21 heures, alors qu'habituellement nos maraudes hebdomadaires se tiennent plus tôt, de 19 à 21 heures, et à des points fixes. Nous allons donc élargir notre périmètre. »

Mobilisation collective

L'autre intérêt de la Nuit de la solidarité, c'est Nadjib Adoui, médiateur de la tranquillité publique de la ville, qui le pointe. « Ce dispositif permet de rassembler les bénévoles associatifs, les travailleurs sociaux du Centre communal d'action sociale, les médecins des centres municipaux de santé et les médiateurs. Cette coordination est enrichissante pour chacun d'entre nous car nous ne travaillons pas de la même façon mais nos publics sont les mêmes. » La référente de la Croix-Rouge acquiesce : « C'est vrai que cette nuit-là, nous rencontrons les agents de la ville ou les confrères du Secours populaire, de Pantin solidaire et des Restos du cœur. Nous travaillons tous dans le même sens et c'est intéressant de se retrouver sur le terrain et de croiser nos regards. Cela resserre nos liens et renforce nos coopérations pour le reste de l'année. »

La nuit, un autre monde

Pour Anne Mottais, médecin au centre municipal de santé (CMS) Jacques-Isabet qui a pris part à l'opération l'an dernier, la Nuit de la solidarité est l'occasion « de renseigner les personnes à la rue sur les dispositifs mis en place dans les CMS. Nous leur disons qu'ils n'ont pas besoin d'avoir de couverture



L'année dernière, les médiateurs de la ville avaient pris part à la Nuit de la solidarité.

santé pour accéder aux soins. Ce type d'exploration à pied peut faire passer cette information auprès de ceux qui sont très isolés et coupés de la société ».

L'année dernière, Nadjib Adoui, qui arpente Pantin toute la journée, s'est senti « remué » : « Je ne pensais pas qu'il y avait autant de détresse. Je connais parfaitement la ville en plein jour mais, la nuit, c'est un autre monde que j'ai découvert. J'ai vu des femmes et des enfants à la rue que je ne croise jamais d'habitude. »

© Sabrina Budon

Quand PAM est là, tout va ! Aller vers les habitants des Quatre-Chemins

L'entreprise à but d'emploi PAM ! a investi l'ancien kiosque à journaux de l'avenue Édouard-Vaillant pour le transformer en un lieu ressource unique dont l'objectif est de créer un lien avec les habitants des Quatre-Chemins et de leur donner de nombreuses informations sur la vie du quartier et l'emploi. **Guillaume Théchi**

« **E**n créant PAM est là !, nous souhaitons nous recentrer au sein des Quatre-Chemins car notre siège, établi au 148, avenue Jean-Jaurès, est situé un peu en périphérie. PAM est là !, c'est le kiosque du droit à l'emploi et des solutions de quartier », explique Catfish Tomei. Le directeur de l'entreprise à but d'emploi (EBE) PAM !, poursuit : « Par notre présence en face du bureau de poste, nous créons un lien entre les habitants et nos partenaires tels que le Pas si loin, la ludothèque, la maison de quartier, les associations locales, les services publics de l'insertion... Dans ce kiosque, nous donnons des informations pratiques sur des sorties, des stages, des dispositifs de retour à l'emploi... Nous exposons aussi nos productions artistiques et il nous est possible d'organiser des événements culturels. »

Briser les barrières

Au sein de cet endroit ouvert et atypique, les badauds peuvent s'asseoir, boire un café et même acheter une bouteille de bissap (jus d'hibiscus) ou de jus de gingembre produite par les salariés en insertion de PAM ! « Nous mettrons également la structure à disposition d'associations pour des temps d'aller vers », précise Tim Hartmann, chargé de mission à l'EBE. « Des personnes âgées, des jeunes, des actifs mais aussi beaucoup de femmes du secteur passent devant le kiosque et s'y arrêtent afin de se renseigner sur la vie du quartier », résume Amani Benabizid, salariée de l'EBE, un des visages du lieu au côté de Nadège Ndobu, sa collègue. « Nous parlons plusieurs langues : le français, l'anglais, le peul, le bambara, l'arabe, le lingala et sommes accessibles. Le fait d'être sur l'espace public brise les barrières ! »



Grâce au soutien de la ville, PAM ! loue le kiosque de l'avenue Édouard-Vaillant à un tarif raisonnable. Son aménagement intérieur, tout en bois, a été réalisé par les salariés encadrés par Umarell, un collectif d'architectes des Quatre-Chemins.

● **Kiosque PAM est là !** : 65, avenue Édouard-Vaillant
Les lundi, mardi et jeudi, de 9.30 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.
Renseignements : ☎ 01 75 34 82 62.

ÉTAT CIVIL MAI 2024

naissances

TOUATIOUI Noé, Dylan
MARTINEZ Manon, Isabelle, Madeleine
CHALVIN SOUCHU Gaëtan, Claude
SLAMA Saul, Mahir
SEYDI Younouss, Sékou

mariages

BERTRAND Kim & PUCHE Lucie
LEVARD Emmanuel & TANTET Claire
LONNI Timothé & YE Li
EYMÉOUD Mathieu & SPONTON Alix
ROSETO ARREGUI Nicole & OLIVARÈS Jean-Pierre
LI Kailin & ZHANG Jingnan
DUCHENE Simon & SAHBANI Sirine
ORIOLO Jonathan & COLOMBANI Marion

décès

MORTIER Françoise,
Claude
AIT OUARET Ali
GUEUGNIAUD Rosine
SAOUD Safia
LAS DE VAL Luis
AMAR Abraham
SAAL MAUTOUCHE Olive,
Madeleine, Fatma
POLONIO Bernadette,
Martha, Florença

FOFANA Mamadou
SLAKEMON Denis, Meyer
COULIBALY Ardiana
MAROIS Léone, Marie,
Julienne
BOCK Marie, Jacqueline
TOMBEL Françoise, Denise
MOULIN Dominique
ALITOKUN Bonna
MURGANIC Pierre, Milko
JOURDAIN Patrick, André,

Claude
SAILLOT Alain
IORIO Annie, Lucienne
SCHMITT Christian, Alain, Jean
COURDAN Denise, Jeanne
RAYMON André, Yves, Marcel
AZRIA Clément
GOURDON Danielle, Jeanne
BUZENAC Daniel, Gaston,
Jacques
SZWED Marcel

Seuls les naissances et mariages pour lesquels les familles ont donné leur accord sont publiés dans cette rubrique.

La saveur du levain

Depuis le mois de novembre, Christelle Tessier et Sami Akkas proposent, au 7, rue Méhul, des pains au levain à des tarifs imbattables. Présentation de Debut les pains, la dernière née des boulangeries de Pantin. G.G.



© Fatima Jellouji

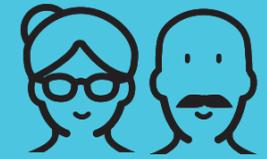
N e leur demandez pas une baguette ! Les boulangers du 7, rue Méhul n'en produisent tout simplement pas. Christelle Tessier et Sami Akkas préfèrent confectionner des pains au levain naturel avec de la farine 100 % bio fournie par une coopérative située à 125 kilomètres de Pantin. « Fabriquer des baguettes exige des gestes répétitifs et de se lever aux aurores pour faire tourner les fours non-stop. Pour des raisons écologiques et de bien-être, nous ne voulons pas nous imposer ces contraintes », souligne Sami. Et Christelle d'ajouter : « Nous préférons les pains de campagne qui peuvent être consommés jusqu'à quatre jours après leur conception s'ils sont conservés dans un torchon. Ils ont aussi le mérite d'être plus nourrissants et plus sains. »

Le bien-manger pour tous

À la boulangerie Debut les pains, les clients ont le choix entre une dizaine de références (campagne, méteil, épeautre, complet...) à des tarifs défiant toute concurrence. « Le pain de campagne est à 6,50 euros le kilo car, à notre sens, cet aliment de base ne doit pas être un produit de luxe. Notre credo, c'est le bien-manger pour tout le monde ! » Des prix abordables que les deux associés peuvent afficher notamment grâce à la société foncière La Vie au rez. Portée par la ville et la Semip (société d'aménagement de Pantin), elle propose aux porteurs de projet des coques commerciales rénovées à un tarif attractif. « C'est un coup de pouce qui a rendu possible cette ouverture », confie Christelle. Nous venions de nous reconverter professionnellement et c'était rassurant d'être accompagnés par des collectivités publiques locales. »

● **Debut les pains** : 7, rue Méhul.
Du mardi au vendredi, de 11.00 à 19.30,
et le samedi, de 9.00 à 14.30.
Renseignements : www.debutlespains.com.

ville de
Pantin



SENIORS
PÔLE AIDES
ET ANIMATIONS - CCAS

Programme des
sorties

FÉVRIER

Jeudi 06 février
BIENVENUE CHEZ LES PRODUCTEURS DE L'EURE
Visite guidée et dégustation d'une production de cidre et calvados, puis déjeuner fermier au domaine de la Baudrière. Après-midi à la miellerie de Chamblac avec guide et dégustation.
6h30 • Piscine Alice Milliat (départ en car) • 44€ / 36€ / 27€ / 18€
• 50 places • Prévoir éventuellement un budget shopping

Mardi 11 février
PUBLIC DE « SLAM »
Au cœur du plateau télé de France 3, retrouvez Théo Curin avec son énergie positive et inimitable, pour une émission riche en surprises et en émotions du jeu emblématique « SLAM ».
13h15 • Piscine Alice Milliat (départ unique) • 5€ / 4€ / 3€ / 2€
• 29 places • Privilégier une tenue colorée en évitant le noir, le vert ou le fluo et sans marques apparentes

Vendredi 14 février
CANTINE À LA BUTINERIE
Cuisiner ensemble une recette simple et accessible à toutes et tous, favorisant la saisonnalité, les circuits courts et le bio. Puis partager un repas dans une atmosphère conviviale.
10h • 32 rue de l'Ancien Canal • Gratuit • 5 places

INSCRIPTIONS

L'inscription en tant que « senior » au CCAS est obligatoire pour toutes inscriptions aux activités du CCAS.
• Ouverture des inscriptions aux sorties le 15 du mois précédent la sortie.
• Règlement à l'inscription, par chèque ou espèces (chèque uniquement en maison de quartier).
• Les tarifs sont proposés au quotient. Il est obligatoire de faire calculer son quotient tous les ans. Sans calcul du quotient à jour, le tarif 4 sera appliqué.
• Une inscription sur liste d'attente vous sera proposée s'il n'y a plus de places disponibles.

LIEUX D'INSCRIPTION

• CCAS, ou maisons de quartier
adresses et horaires au 01 49 15 40 00 ou sur le site www.pantin.fr

Toutes les informations :
01 49 15 40 14 / 15
ccas-aideslegales@ville-pantin.fr

pantin.fr

Les langues ont la parole

Le plurilinguisme mis à l'honneur

Après le succès des éditions précédentes, **Parlons Monde revient du 18 au 22 février au sein des quatre maisons de quartier de la ville. Le principe ? Mettre en valeur les langues familiales des Pantinois.** Une occasion de redonner leurs lettres de noblesse à des cultures trop souvent passées au second plan. **Guillaume Théchi**

« **I** est indispensable de parler la langue du pays où l'on vit, mais pas au détriment de sa langue maternelle ! », explique, en préambule, Ranka Bijeljic-Babic. La psycho-linguiste du CNRS et présidente de l'association Bilingues & plus se réjouit ainsi de l'organisation d'une nouvelle édition de Parlons Monde, un événement qui, après avoir eu lieu à deux reprises aux Quatre-Chemins, profitera cette année à toutes les maisons de quartier. De quoi permettre aux Pantinois de valoriser leurs langues et cultures d'origine !

Le plurilinguisme est une force

« Du 18 au 22 février, nous allons célébrer, à l'échelle de toute la ville, la Journée internationale des langues maternelles, annonce Lisa Barachin, directrice de la maison de quartier des Quatre-Chemins à l'origine de l'initiative. Parlons Monde vise à mettre en valeur la pluralité linguistique, à faire se rencontrer les différentes cultures pantinoises et à sensibiliser aux enjeux liés au plurilinguisme. »

Françoise Silliau, bénévole au sein de l'association Habitat-Cité qui propose des cours d'alphabétisation, garde un très bon souvenir des éditions précédentes : « Une de mes élèves originaire du Bangladesh, mal à l'aise en français, a remplacé au pied levé un intervenant devant animer un atelier en bangladais. Elle s'est ainsi retrouvée en position de savante et les barrières sont tombées. C'était très touchant et cela a contribué à améliorer sa confiance en elle. »

L'importance de la transmission

La troisième édition réunira les maisons de quartier et plusieurs associations partenaires autour d'un programme commun composé d'ateliers de cuisine plurilingue, de lectures de poésie et de contes suivies d'un thé du monde, de confection de calligrammes ou encore de goûters partagés. Le 21 février, une table ronde sur la place des langues dans la



© Sabrina Budon

Des cours d'alphabétisation sont organisés dans toutes les maisons de quartier de la ville. Sur cette photo, aux Quatre-Chemins.

vie quotidienne sera organisée, tandis que, le lendemain, un carnaval antillais et une soirée berbère clôtureront la semaine. Fanta Zerbo, présidente de l'Association africaine des femmes pantinoises, souligne l'importance de la transmission des langues maternelles aux plus jeunes : « Lors d'une précédente édition, nous avons raconté des contes en bambara et soninké traduits par les enfants. Beaucoup d'entre eux comprennent leurs langues familiales mais ont du mal à se les approprier véritablement. Le conte est pour cela un formidable outil. »

Ranka Bijeljic-Babic conclut : « Les langues ont besoin d'être pratiquées. Les enfants les apprennent facilement mais, sans exposition ou mise en valeur, elles se perdent. » Pour rappel, 40% des près de 7 000 langues parlées aujourd'hui risquent de disparaître d'ici la fin du XXI^e siècle.

● Du 18 au 22 février, dans les quatre maisons de quartier de la ville.
Programme complet : sortir.pantin.fr.

Bonne année du serpent !

Cette année, le nouvel an chinois se fêtera mercredi 29 janvier à la maison de quartier des Quatre-Chemins. Dès 14.30, les enfants défilent avant un après-midi consacré aux jeux. À 17.00, un atelier de confection de raviolis sera proposé et, deux heures plus tard, place au repas partagé de la nouvelle année !

● **Maison de quartier des Quatre-Chemins :**
42, avenue Édouard-Vaillant. Renseignements : ☎ 01 49 15 39 10.
Ouvert à tous. Repas partagé sur inscription.

Échange de bons procédés

Une accorderie s'installe à (Re)trouvailles

Ce mois-ci, **une accorderie pose ses valises au sein de (Re)trouvailles, le tiers-lieu de l'Ehpad La Seigneurie. Le concept ? Une heure de service reçu équivaut à une heure de service à rendre.** On vous explique tout. **Guillaume Théchi**

Né au début des années 2000 au Québec, le principe des accorderies est simple : proposer un cadre de confiance pour des échanges de services individuels, collectifs et associatifs. L'association tout juste créée à Pantin s'inscrit dans le cadre de la charte du réseau national des accorderies composé de 36 entités en France. « L'idée revient à encourager à donner et à recevoir, détaille Christine Teuilières, référente de la structure locale qui débute ses activités ce mois-ci. Une heure de service donné correspond à une heure d'un autre service à recevoir. Il s'agit bien d'échange et non de bénévolat. »

Les échanges en question peuvent être des travaux de jardinage, d'artisanat, de couture, d'informatique mais aussi du gardiennage d'animaux ou encore des cours de sports, de langues, de soutien scolaire... Les services rendus à l'association, des tâches administratives par exemple, sont également « rémunérés » en temps.

Une communauté de voisins

« L'ouverture d'une accorderie à Pantin représente une superbe opportunité, relève Zowie Bel, Pantinoise et accordeuse dans le XIX^e arrondissement de Paris. La force du réseau réside dans la proximité. Nous recréons

les solidarités de voisinage d'antan. » Le concept a également séduit Salmata Mladjao, 22 ans, déjà investie au sein du tissu associatif local. « J'ai rejoint le projet car je crois à un système d'entraide fondé sur autre chose que sur l'argent. J'espère convaincre d'autres jeunes d'intégrer le groupe. »

Arrivée à Pantin il y a cinq ans, Catherine Ferguson fait partie de l'accorderie du Grand Belleville (Paris). Aujourd'hui, elle s'apprête à rejoindre le groupe pantinois : « Je donne des cours d'anglais et en échange, grâce aux chèques temps, je profite de sorties au théâtre organisées par d'autres membres de l'association. »

Ce mois-ci, (Re)trouvailles accueille l'accorderie de Pantin qui en fera son QG. Sur cette photo, un concert donné en novembre au sein du tiers-lieu de La Seigneurie.

(Re)trouvailles en QG

« Nous tiendrons, au moins une fois par semaine, une permanence au sein de (Re)trouvailles, reprend Christine Teuilières. Ce sera un point de contact pour se mettre en relation, mais aussi un lieu d'ateliers collectifs où nous organiserons des temps de convivialité. C'est dans notre ADN ! »

Les résidents qui le peuvent et le souhaitent pourront d'ailleurs rejoindre les accordeurs. « L'association installera son quartier général chez nous, se réjouit Melissa Pèbre, coordinatrice de (Re)trouvailles. Nous sommes dans la même perspective : celle de créer du lien, de la solidarité et de développer le pouvoir d'agir. »

« Un tel alignement est incroyable, poursuit Christine Teuilières, emballée par la dynamique associative pantinoise. La Maison des associations nous a apporté une aide précieuse. Depuis plusieurs mois, nous travaillons ensemble à la préfiguration de notre accorderie. Lors du Salon des associations, une vingtaine de volontaires ont souhaité nous rejoindre. Nous aspirons à mobiliser entre 80 et 100 personnes. » À bon entendeur...

● **Pour devenir accordeur :**
(Re)trouvailles, 20, rue Kléber ; permanences chaque mardi et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 14.00 à 16.00. Il est également possible de prendre contact avec l'accorderie par mail : a.p.accorderiepantin@gmail.com.



© Amélie Laurin

Décembre festif et lu mineux

La magie des fêtes de fin d'année s'est répandue dans tout Pantin dès le vendredi 6 décembre, jour du lancement des illuminations (2 et 3) par Bertrand Kern, le maire, à l'hôtel de ville. Le lendemain, le marché de Noël de la ville, organisé pour la première fois place Olympe-de-Gougues (6), a permis aux badauds de faire le plein de cadeaux originaux et de produits de bouche de qualité. Plusieurs autres rendez-vous de ce type ont rythmé le dernier mois de l'année à la Maison Revel (11), aux Grandes-Serres (1) et à la Cité fertile (8). Du côté des maisons de quartier, on a rivalisé d'imagination pour proposer une programmation créative, chaleureuse et ludique (4 et 5), tandis que les plus précaires ont bénéficié d'un merveilleux réveillon solidaire (10) et que les seniors ont reçu des chèques cadeau (7). Décembre s'est achevé comme il avait commencé (9) : avec des étoiles plein les yeux et le père Noël qui, du 20 au 24, a fait le déplacement place de la Pointe où une piste de luge et un manège avaient été installés.



L'heure des choix...

Les habitants s'expriment sur les équipements publics

Ce mois-ci, **la ville lance une nouvelle phase de la concertation avec les habitants de l'Îlot 27 qui s'apprête à bénéficier d'une importante opération de renouvellement urbain.** Ce premier volet porte sur le choix de la localisation de la crèche Rachel-Lempereur et de l'école Eugénie-Cotton. **Guillaume Gesret**

C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire de l'Îlot 27. Malgré son positionnement en entrée de ville, aux portes de Paris, ce quartier de 1 000 logements, construits entre 1971 et 1984, souffre des défauts de l'urbanisme de dalle et de l'architecture des grands ensembles. Un état de fait qui pousse aujourd'hui la ville à engager une nécessaire réhabilitation du secteur. Avec le projet de renouvellement urbain approuvé en juillet 2021 et en partie financé par l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), Pantin entend reconnecter l'Îlot 27 avec le centre-ville tout proche. Pour cela, la dalle profitera d'un réaménagement complet, des espaces publics plus verts verront le jour, certains équipements municipaux seront renouvelés et d'autres relocalisés.

Des ateliers pour se faire un avis
Ce mois-ci, la concertation sur ce renouvellement urbain s'ouvre sur un aspect majeur du projet : la relocalisation de l'école maternelle Eugénie-Cotton et de la crèche Rachel-Lempereur. À noter que cette dernière sera divisée en deux entités de 40 et 44 berceaux, permettant de créer une dizaine de places supplémentaires. « *Le premier enjeu, à court terme, est le choix de leur emplacement*, indique Camille Guipouy, responsable du pôle Programmation urbaine. *Auregard des terrains disponibles et de la proximité avec l'Îlot, trois sites sont possibles : l'emplacement de l'ancien Courtepaillle, la rue Auger ou encore le 49, rue Hoche.* » Pour en discuter, la ville organise une série d'ateliers d'échanges avec les habitants. Si leur calendrier précis sera diffusé dans le courant de ce mois, la date

En 2021, lors de l'inauguration du musée à ciel ouvert de l'Îlot 27.



© Sabrina Budon

de la première rencontre est déjà fixée au 23 janvier, à la maison du projet, où deux permanences se tiendront en amont, les 9 et 14 janvier. Dans les prochaines semaines, parents d'élèves et enseignants seront également mobilisés. Des visites sur les emplacements pressentis seront en effet organisées afin d'évaluer les différents atouts et contraintes des sites. Les enfants seront aussi mis à contribution via la réalisation de maquettes et de photomontages. De leur côté, les familles d'enfants en bas âge et les professionnels de la petite enfance seront consultés lors d'un Café des parents qui se tiendra à la crèche Rachel-Lempereur.

Un vote des habitants

Point d'orgue de ce premier acte de la concertation : les habitants auront la possibilité de découvrir les scénarios de localisation établis, le 22 mars, à l'occasion du forum Faites votre quartier. Ce jour-là, l'ensemble des réflexions, des diagnostics et des propositions sera présenté de manière à éclairer les choix, lesquels pourront s'effectuer sur place et jusqu'au 5 avril à la maison du projet. Leïla Slimane, adjointe au maire en charge de la Vie des quartiers, de la Politique de la ville et de la Vie associative, conclut : « *Chaque observation, chaque parole des habitants sera pleinement prise en compte car ils sont au cœur de ce quartier. Chaque changement les concerne directement. C'est précisément pour cela que cette concertation a été pensée : faire en sorte que nos décisions soient guidées par leurs contributions.* »

- **Permanences** : jeudi 9 et mardi 14 janvier, à partir de 16.00, maison du projet (25, bis rue Auger).
- **Réunion de lancement** : jeudi 23 janvier, 18.30, maison du projet.

L'Îlot 27 bouge et bougera

Tous mobilisés pour dynamiser le quartier

En attendant la rénovation urbaine de l'Îlot 27, **les acteurs du service public local et les associations du quartier multiplient les projets pour le dynamiser.** **Guillaume Gesret**

En 2024, plus de 2 000 personnes ont participé aux visites guidées du 27 Pantin, le musée à ciel ouvert de l'Îlot 27 dédié au street-art. « *Les visites, qui ont lieu un dimanche par mois, attirent des curieux de toute la région parisienne, mais aussi des Japonais et des New Yorkais qui ont entendu parler de ce spot et ont vu des clichés sur les réseaux sociaux* », dévoile Eva Griffenberg, la responsable de la maison du projet à l'origine de ce lieu qui, quatre ans après sa création, rassemble les œuvres d'une centaine d'artistes. Pour Sabrina, « *le street-art apporte de la couleur à un quartier qui en manquait. Il a aussi changé le regard sur la dalle* ». Et l'habitante de prendre en exemple les collaborateurs d'une entreprise voisine qui viennent désormais se promener au pied de chez elle pour admirer les œuvres. Ce projet a également permis d'initier les enfants, nombreux à s'inscrire à des stages animés par des artistes durant les vacances scolaires. « *À travers le street-art, nous faisons de la médiation culturelle*, glisse la responsable de la maison du projet. *Ce musée de proximité est un premier pas qui peut donner envie de visiter d'autres musées plus institutionnels.* »

Le succès de la ludothèque

La maison du projet, gérée par la ville et Est Ensemble, n'est pas le seul acteur à dynamiser l'Îlot 27. La ludothèque Scandicci fêtait ainsi ses 40 ans le 30 novembre en présence de nombreuses familles. « *Certains samedis, nous accueillons près de 200 personnes*, indique Delphine Landron, la responsable du pôle Ludothèques. *Il faut dire que les Pantinois ont le choix entre plus de 6 000 références de jeux, des nouveautés comme des classiques, que les ludothécaires connaissent sur le bout des doigts.* » Au-delà des familles, les adolescents, très demandeurs de jeux vidéo et de société, sont aussi des fidèles de l'équipement. « *Les plus grands, y compris les adultes, plébiscitent les soirées jeux et les soirées experts.* »

Relais indispensables de la concertation

La maison de quartier Mairie-Ourcq est un autre repaire incontournable pour les habitants. L'aide aux devoirs, les cours de langue française, l'écrivain public, les animations cuisine, les vide-greniers et les sorties familiales rencontrent un franc succès. « *Les services publics sont très présents au sein de l'Îlot 27*, affirme Leïla Slimane, adjointe au maire en charge de la Vie des quartiers et de la Politique

de la ville. *Les écoles, la crèche, la maison de quartier, la ludothèque et la maison du projet sont très actives. La commune n'a donc pas attendu la future réhabilitation pour améliorer le cadre de vie !* » Et, comme l'élue le fait observer : « *Ces différents équipements municipaux seront autant de relais pour aller vers les habitants qui auront envie de s'exprimer lors de la concertation, animée par le pôle Démocratie locale et la maison du projet.* »

Samedi 30 novembre, la ludothèque Scandicci fêtait ses 40 ans. Pour l'occasion 400 Pantinois avaient fait le déplacement.

- **Prochaine soirée experts** : samedi 1^{er} février, de 20.00 à minuit (réservé aux plus de 16 ans).
 - **Prochaine soirée jeux** : samedi 5 avril, de 20.00 à minuit (réservé aux plus de 16 ans).
- Ludothèque Scandicci : 12, rue Scandicci.



© Rudy Ouazene

Le parc dévoile son futur visage

Tous aux Ateliers Diderot le 25 janvier !

Ce début d'année marque le véritable coup d'envoi de l'édification de l'écoquartier. **Ces derniers mois, la conception de son parc de trois hectares, élément central du projet, a fait l'objet d'une vaste concertation dont les résultats seront présentés à l'ensemble des Pantinois samedi 25 janvier aux Ateliers Diderot.** *Frédéric Fuzier*

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour les habitants des Quatre-Chemins et au-delà, puisque le futur espace vert de l'écoquartier, proche du centre-ville, profitera à tous les Pantinois. D'une superficie de trois hectares, le troisième plus grand parc de la ville (après celui des Courtilières et le parc Barbusse) se déploiera au cœur d'un écoquartier de 42 hectares comprenant 120 000 m² de logements, autant de bureaux, mais aussi des commerces, des services et des équipements publics. Ces derniers mois, son aspect et ses usages ont fait l'objet d'une vaste concertation publique menée par le cabinet d'urbanisme Ville ouverte, missionné par l'aménageur SPL Ensemble.

Un espace co-imaginé

Tout a débuté en octobre 2023 avec l'envoi à tous les Pantinois d'un questionnaire afin de connaître leurs souhaits quant aux usages du futur espace vert. Les volontaires avaient même la possibilité de postuler pour devenir membres du Comité citoyen et s'engager plus concrètement dans la conception du lieu. « Nous avons été surpris par la participation avec 638 réponses, dont 170 demandes d'inscription au Comité citoyen, précise Simon Bouhoulou, responsable du pôle Démocratie locale de la ville. Nous avons donc dû procéder à un tirage au sort afin de constituer un comité composé de 30 personnes, comptant autant d'hommes que de femmes et 50 % d'habitants des Quatre-Chemins. »

Désignés fin mars 2024, les membres du Comité citoyen ont travaillé sur la programmation du parc avec l'agence Base, le paysagiste retenu pour son aménagement. Des adolescents du quartier, les membres des associations locales et du Conseil des enfants pantinois ont également participé à la réflexion. Objectif : imaginer l'espace vert idéal. Parmi les participants actifs de l'instance, Fatima Djeddaoui : « Demander leur avis aux premiers concernés, les habitants, est, à mes yeux, une démarche essentielle pour ne pas se retrouver avec un parc ne répondant pas à leurs attentes et donc peu fréquenté. Personnellement, je souhaiterais un espace vert qui ne soit pas seulement un endroit de promenade mais un lieu participatif, avec des bacs à compost, des jardins partagés et des allées de plantes aromatiques où les gens pourraient se servir. »

Un souhait collectif

Alors, le souhait de Fatima sera-t-il exaucé ? Réponse samedi 25 janvier lors de la restitution de cette concertation aux Ateliers Diderot. Ce jour-là, la projection d'un film per-



Pour imaginer le visage du futur espace vert de l'écoquartier, les membres du Comité citoyen ont participé à plusieurs ateliers. Ici, le 27 avril 2024, lors de la visite de deux parcs urbains du XVIII^e arrondissement de Paris.

mettra aux participants de découvrir le travail du Comité citoyen, témoignages à l'appui. « Cette concertation au long cours a permis de prendre le temps de discuter, d'échanger, d'entendre les avis contraires pour, ensuite, parvenir à converger afin de construire un aménagement qui témoignera d'une envie collective », explique Mathieu Monot, premier adjoint au maire en charge du Développement urbain durable, des Écoquartiers et de la Démocratie locale.

Lors de cette réunion, le paysagiste Base dévoilera la programmation du parc co-imaginée par tous les participants à la concertation. Une certitude : ce sera un espace à la végétation dense et sauvage avec une ambiance forestière !

● **Réunion de restitution** : samedi 25 janvier, de 14.00 à 17.00, Ateliers Diderot (62, rue Denis-Papin). Espace garderie prévu pour les enfants de 3 à 9 ans.

© Emilie Hautier

Extension du domaine de la ZFE

Les véhicules Crit'Air 3 désormais concernés

Depuis le 1^{er} janvier, **les véhicules classés Crit'Air 3 sont interdits à la circulation au sein de la zone à faible émission (ZFE) de la métropole du Grand Paris, dont Pantin fait partie.** Si la ville a émis un avis favorable à la mise en œuvre de cette nouvelle étape, elle a formulé des recommandations afin de soutenir les ménages concernés les plus modestes. *Frédéric Fuzier*

Depuis le 1^{er} janvier, les deux, trois ou quatre roues classés Crit'Air 3 des particuliers et professionnels n'ont plus le droit de circuler au sein d'un périmètre formé par l'A86, laquelle n'est pas incluse par cette restriction visant à améliorer la qualité de l'air dans les zones fortement urbanisées. Cette mesure s'applique en semaine de 8 à 20 heures (24h/24 pour les professionnels), à l'exception des jours fériés. Elle concerne les diesels immatriculés avant 2011 et les modèles fonctionnant à l'essence immatriculés avant 2006.

Un dispositif bénéfique

Lancées en 2019 par la loi d'orientation des mobilités et étendues, deux ans plus tard, par la loi Climat et résilience, les zones à faible émission, qui limitent la circulation des véhicules les plus polluants, concernent toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, dont la métropole du Grand Paris où une baisse significative de la pollution a été constatée depuis la mise en place de ce dispositif. De fait, son extension permettra de réduire encore davantage le nombre de Franciliens exposés aux particules fines.

Des mesures d'accompagnement

Selon une étude de l'Atelier parisien d'urbanisme, environ 422 000 véhicules particuliers et 59 000 professionnels sont classés Crit'Air 3 dans la métropole. Pour ne pas trop pénaliser ces automobilistes, dont beaucoup

n'ont pas les moyens d'acquiescer un modèle récent, ils pourront bénéficier d'un pass ZFE leur permettant de circuler dans le périmètre 24 jours par an au maximum.

Cette mesure était défendue par Pantin où 3 175 engins sont concernés, soit 23 % du parc automobile local. Même si moins de 40 % des ménages de la ville possèdent un véhicule, et que seulement 28 % d'entre eux l'utilisent aux horaires de restriction, le maire, Bertrand Kern, a demandé le renforcement de l'ensemble des dispositifs de soutien aux

automobilistes concernés, insistant sur la mise en place de mesures en direction des ménages les plus précaires : meilleure information sur les aides financières pour le remplacement des véhicules, instauration de contrôles pédagogiques afin d'expliquer l'utilité de cette mesure et son impact sur la santé publique...

Et la ville semble avoir été entendue puisque, lundi 16 décembre, le président de la métropole du Grand Paris annonçait la tenue, en 2025, d'une vaste campagne d'information, laquelle précèdera la verbalisation qui interviendra en 2026. Ce dernier demande également le maintien des aides de l'État pour l'achat d'un véhicule propre.

● **La plateforme internet permettant de faire sa demande de pass ZFE sera mise en ligne courant janvier.**



CND : à Pantin depuis 20 ans

Le temple de la danse reste ouvert à tous

Les chorégraphes les plus en vue, complices au long cours ou plus récents du Centre national de la danse, étaient présents, samedi 7 décembre, pour célébrer les 20 ans de l'installation de l'institution à Pantin. Réunis dans l'édifice de béton brut, Boris Charmatz, François Chaignaud ou encore Baptiste Cazaux et un large public ont fêté cet anniversaire dans une ambiance de cabaret. Jusqu'à minuit, ils ont vu défiler les danseurs du Moulin Rouge, une figure de la scène drag, Soa de Muse, et bien d'autres artistes avant de poursuivre la soirée sur le *dancefloor* animé par un DJ.

D'excellentes conditions de travail

Cet anniversaire nous rappelle que le Centre national de la danse est entré dans les murs de l'ancien centre administratif de la ville en 2004. Quelques années auparavant, la commune avait décidé de le mettre à la disposition du ministère de la Culture pour un franc symbolique. Ce dernier, alors dirigé par la socialiste Catherine Trautmann, cherchait un « temple » pour héberger le CND, créé en 1998. Il a fallu près de cinq ans pour que la réhabilitation de l'édifice emblématique de Jacques Kalisz arrive à son terme. Deux décennies plus tard, Catherine Tsekenis, directrice du CND depuis 2019, considère que ce bâtiment à l'identité visuelle très forte offre d'excellentes conditions de travail : « Les 14 studios ont été bien pensés. Ils sont lumineux et le plancher est performant. Les danseurs aiment venir répéter ici et présenter des sorties de résidence devant les professionnels. »

Le plus important fonds d'Europe

Les missions du CND sont multiples : soutenir les créations, former les professeurs de danse et rassembler, en un lieu unique, un maximum de ressources consacrées à la danse. « Nous disposons de la plus grande médiathèque dédiée à la danse en Europe », souligne Catherine Tsekenis. Nos archives, très précieuses, sont accessibles aux chercheurs, aux chorégraphes et aux étudiants. »

L'équipe de la structure – près d'une centaine de personnes en tout – s'évertue aussi à ce que ce lieu stimulant ne soit pas une bulle réservée au monde de la danse. Les Pantinois y ont ainsi accès pour *coworker*. Les lycéens et les étudiants sont d'ailleurs nombreux à venir y réviser leurs examens ! Et, depuis peu, les habitants peuvent de nouveau déjeuner dans le hall grâce à l'ouverture de la cantine Sumac et Romarin qui propose une cuisine d'inspiration libanaise. Les amateurs ont également la possibilité de s'exercer au CND dans le cadre des ateliers de danses partagées, organisés deux fois par an, à l'automne et au printemps. Ce sont ainsi plus de 350 personnes, tous niveaux et âges confondus, qui participent à ces week-ends. Mais, aux yeux de

Le mois dernier, le Centre national de la danse (CND) célèbre son installation à Pantin. Cette institution à l'aura internationale est un instrument de travail unique pour les danseurs et les chorégraphes professionnels. C'est aussi une « maison » ouverte aux amateurs et à tous les Pantinois. Tour du propriétaire. **Guillaume Gesret**



Samedi 7 décembre, le CND a fêté ses 20 ans de son installation à Pantin, avec, en guest stars, les danseurs du Moulin Rouge.

Catherine Tsekenis, la plus belle preuve d'ouverture reste 1km de danse : « Nous avons imaginé cette manifestation en 2022 dans le but d'abattre les murs de notre bâtiment à l'architecture imposante. Investir l'espace public s'imposait à nous comme une évidence. »

Initié sur les berges de l'Ourcq, 1km de danse se déploie dorénavant partout en France. Cette grande fête rassemble, sur un kilomètre, des danseurs professionnels et amateurs.

« C'est un moyen magnifique de se découvrir les uns les autres, de mettre à l'honneur un commun qui est la danse », conclut Catherine Tsekenis. La quatrième édition aura lieu le 17 mai. Cette année, une dizaine de villes devraient prendre part à l'événement.

● CND : 1, rue Victor-Hugo. Du lundi au samedi, de 8.00 à 20.00.

Une architecture remarquable à préserver

Subissant les assauts des intempéries, le béton du Centre national de la danse sera prochainement rénové.

Le CND vaut aussi pour son architecture. Le bâtiment brutaliste conçu par Jacques Kalisz au début des années 70 a d'ailleurs récemment obtenu le label Architecture contemporaine remarquable. « Nous recevons régulièrement la visite d'élèves architectes qui étudient l'édifice », assure Catherine Tsekenis, la directrice du CND. Avant que l'institution ne prenne possession de ce paquebot de béton brut en 2004, les architectes Antoinette Robain et Claire Guieysse ont entièrement réhabilité la « Maison du peuple », comme l'appelait Jacques Kalisz. La rénovation réussie – un mélange de béton, de verre et de lumière offrant à ses 12 000 m² un cachet unique – a valu aux deux femmes le prix de l'Équerre d'argent. Et, depuis vingt ans, le CND, avec ses escaliers et ses coursives, est prisé par les photographes de mode et de publicité. Les réalisateurs de cinéma choisissent aussi d'y tourner, à l'image de Jan Kounen avec le film *99 francs*, Maïwenn avec *Le Bal des actrices* ou encore Louis Leterrier pour la série *Lupin* avec Omar Sy.

Travaux à venir

Si le lieu impressionne, son enveloppe extérieure est très abîmée. Les intempéries ont en effet dégradé ses façades en béton. « Des travaux débiteront prochainement. Ils devraient durer au moins deux ans », annonce Catherine Tsekenis.

Pour le CND, cette période sera l'opportunité d'affirmer sa dimension nationale. Les activités de formation et de soutien à la création, tout comme l'accès aux ressources, se poursuivront à Pantin et à Lyon, tandis que les manifestations publiques seront délocalisées. Ainsi, les danses partagées auront lieu en avril au Palais de Tokyo dans le cadre de Plan D, un projet qui se déroulera jusqu'à la fin des travaux.

● Plus d'infos : cnd.fr.



Le béton brut du Centre national de la danse s'est effrité sous l'effet des intempéries. Prochainement, il bénéficiera de travaux. Sur cette photo, en 2019.

Entrez dans la danse !

Une journée dans un univers chorégraphié

Au centre culturel Nelson-Mandela, les Pantinois ont la possibilité de plonger dans l'univers d'un chorégraphe en passant une journée avec lui. L'expérience, qui va au-delà du cours de danse, est ouverte à tous les plus de 16 ans. **Guillaume Gesret**

Depuis son ouverture, le centre culturel Nelson-Mandela se vit comme un laboratoire artistique connecté aux habitants des Courtilières. L'une de ses dernières expérimentations est le fruit d'un partenariat avec Danse dense. Cette association, installée à Pantin depuis quarante ans, accompagne des chorégraphes émergents en leur proposant des temps de résidence, des dates de spectacle et cinq ateliers de médiation culturelle par saison. Le chorégraphe Tom Grand Mourcel est ainsi accueilli au sein de l'équipement culturel de l'avenue Aimé-Césaire. « Tom est un artiste venu du hip-hop qui navigue à présent dans la danse contemporaine, avec un goût affirmé pour la musique électro, explique Olivier Stora, le directeur de Danse dense. Il effectue une résidence aux Courtilières autour de sa nouvelle création, No Pasaran !, qui aborde la question du soulèvement populaire. »

En immersion

Une poignée de Pantinois a pu faire sa connaissance samedi 21 décembre. Le danseur a partagé son univers durant une journée, en invitant à danser et à réfléchir sur la thématique du spectacle. « Cette expérience va au-delà du cours, souligne Olivier Stora. C'est une plongée immersive avec un chorégraphe. Les participants déjeunent avec lui et prennent le temps de discuter du processus de création et des intentions artistiques. »

Et pas besoin d'être un artiste confirmé pour être de la partie ! « Il n'y a aucun prérequis technique, indique Bertrand Turquety, responsable du Pôle spectacle vivant de la ville. Il faut simplement être âgé de plus de 16 ans et avoir envie de s'exprimer avec son corps. »

Atelier Krump

Le mois prochain, c'est un autre chorégraphe qui se prêtera au jeu de la rencontre. Il s'agit de Wrestler. Cette figure in-



La restitution de la résidence de Tom Grand Mourcel aura lieu vendredi 10 janvier.

© Amélie Laurin

tourable du Krump français proposera un atelier samedi 15 février, au centre culturel Nelson-Mandela. « Je mise sur cette danse très expressive et en phase avec l'époque pour toucher les habitants », conclut Olivier Stora. Les inscriptions sont ouvertes !

● **Sortie de résidence de Tom Grand Mourcel :** vendredi 10 janvier, à partir de 17 heures. Réservation conseillée à : cc.nmandela@ville-pantin.fr.

● **Atelier amateur de Wrestler :** samedi 15 février, de 11.00 à 17.00, centre culturel Nelson-Mandela. Renseignements et inscriptions : dancedense.com et auprès de l'équipe du centre culturel (11, avenue Aimé-Césaire) ou à cc.nmandela@ville-pantin.fr.

Mandela fait son cinéma

La programmation du Ciné 104 évolue au centre culturel Nelson-Mandela. Les séances sont désormais proposées les mercredis, à 14.15 et à 16.00, et les samedis, à 18.00 et à 20.00. Pour connaître les films projetés sur grand écran, deux solutions : la plateforme Allociné et le programme encarté au cœur de Canal. En moyenne, six longs métrages différents sont projetés chaque mois. Les tarifs de cette salle, gérée par Est Ensemble, vont de 4 euros (moins de 26 ans) à 7 euros (plein tarif).

● **Pour connaître la programmation :** allocine.fr ou programme figurant entre les pages 24 et 25 de Canal.

Danses afro nouvelle génération

Une nouvelle école de danse vient d'ouvrir rue Saint-Louis. Ifete School, c'est son nom, initie les enfants, les ados et les adultes aux danses afro-urbaines. **G.-G.**



© Fatima Jellaoui

L'ifete School a quitté ses locaux de Gennevilliers pour s'installer au 10, rue Saint-Louis en novembre. « Le nouveau studio est bien situé par rapport à Paris. Pantin compte également un grand nombre d'écoles de danse. Entre le CND, Feeling dance ou le Studio bleu, la communauté des danseurs est bien implantée ici et il existe une belle dynamique », confie Laure Ifete, fondatrice de l'école qui porte son nom. Cette chorégraphe de 25 ans a déjà un joli parcours de danseuse derrière elle. La jeune femme a en effet collaboré avec de nombreux artistes de la scène urbaine : Kery James, Vegedream, Naza, Tayc... Devenue directrice artistique, Laure Ifete sélectionne aujourd'hui des équipes de danseurs qui suivent les chanteurs de Zénith en Zénith. « Nous accueillons en ce moment les danseurs qui accompagneront Joé Dwèt Filé à l'Accor Arena. »

Dancez, évoluez, brillez !

En semaine, ce sont plutôt des professionnels qui profitent du studio de son école et, le dimanche, la place est donnée aux amateurs désireux s'initier aux danses afro-urbaines. Laure Ifete encadre la plupart des cours ouverts aux débutants et aux élèves de niveau intermédiaire. « Ici, c'est good vibes ! Mon mot d'ordre ? Dansez, évoluez, brillez ! »

Si les enfants (dès 4 ans), les adolescents et les adultes apprennent les techniques des différentes danses afro-fusion au côté de Laure, ils se perfectionnent auprès d'intervenants spécialisés en afro-house, coupé décalé ou ndombolo. L'équipe de cette nouvelle école mise sur son dynamisme et sa jeunesse pour tirer son épingle du jeu. « On est en phase avec notre époque : on fusionne les danses afro avec le hip-hop et le dancehall. On est très présents sur les réseaux sociaux. Laure Ifete est largement suivie sur Tik Tok et Instagram », conclut son assistante.

● **En savoir plus :** Instagram [@ifete_school](https://www.instagram.com/ifete_school)
Cours d'essai à 20 euros chaque dimanche.

ville de Pantin

Accueil des nouveaux Pantinois

Vendredi 7 février > 18h
Hôtel de ville

VISITE DE LA VILLE EN BUS commentée par le maire
Sam. 8 fév. et 8 mars | 10h > 12h
RÉSERVATION : 01 49 15 39 38
evenements@ville-pantin.fr

pantin.fr

ville de Pantin

RENTRÉE 2025

Votre enfant est né en 2022 ?

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE

JUSQU'AU 31 MARS 2025

pratique.pantin.fr

Information 01 49 15 37 41

Derrière le rideau...

La grande aventure du théâtre du Fil de l'eau

À travers le cas particulier de **la salle pantinoise, ici racontée sous toutes ses coutures, au fil d'anecdotes et de témoignages**, *Vous êtes ici* livre un vibrant hommage de cet art sacré qu'est le théâtre. **Anne-Laure Lemancel**

Découvrir le théâtre du Fil de l'eau comme vous ne l'avez jamais vu ni entendu, à travers ses coulisses, ses réserves, ses anecdotes, ses mystères. Et, dans le même temps, plonger dans la grande épopée du théâtre, ce rituel archaïque et cathartique vieux de 25 siècles. Voici le pari fou de *Vous êtes ici*, un spectacle pas comme les autres, inventé par la metteuse en scène Édith Amsellem et sa compagnie marseillaise ERd'O, habituellement rodées aux représentations dans l'espace public et aux thématiques féministes.

Il était une fois... un théâtre

Cette fois, la dramaturge fait un pas de côté. *Vous êtes ici* naît d'une frustration. « *Durant le confinement, nous étions tous privés de sorties, raconte-t-elle. Or, je suis une spectatrice folle et compulsive de théâtre. Sans cette soupape, je craignais de littéralement exploser. Alors, j'ai eu l'envie d'écrire une pièce qui explore ce qui nous rassemble dans le spectacle vivant, nos grands frissons, nos peurs, nos espoirs partagés...* » Et comme l'espace est son partenaire de jeu privilégié, elle a voulu ancrer ce récit dans des salles à chaque fois différentes. « *Chaque théâtre possède sa propre histoire, celle de résistances, de combats pour son existence, détaille-t-elle. J'ai pré-enquêté une semaine au Fil de l'eau pour écrire ma pièce et cette salle n'échappe pas à la règle. Elle incarne un esprit punk, tissé d'ingéniosité, de bricolage, de matériaux récupérés... Et puis, l'histoire de son gradin est fabu-*



Le 13 février, plongez dans l'envers du décor du théâtre du Fil de l'eau.

© Édith Amsellem

ET AUSSI...

Saint-Valentin : la contre-soirée

Vous êtes seul le 15 février avec, au choix, l'envie de faire la fête, d'exorciser vos douleurs, d'hurler votre rage ? Pas de panique ! Les 14 trublions du collectif La Grosse Plateforme vous ont mitonné un événement aux petits oignons : un désespéré, autant qu'hilarant, *Cabaret des cœurs brisés* qui réduira en miettes vos chagrins d'amour. En apéritif, dès 17.00 ? Des rituels sans Valentin pour se mettre en jambes : assiettes brisées au sol ou atelier de rédaction de textos et de lettres de ruptures adressés à des ex toxiques. Le plat de résistance sera servi par le *show* lyrique d'une drag-queen dépressive, un tour de chant de sublimes (et tragiques) chansons d'amour et un concert inédit de Rêve Juliet. Le dessert revêtira l'apparence d'un galvanisant DJ set.

● **Le Cabaret des cœurs brisés** : samedi 15 février dès 17.00 (17.00-19.00 : ateliers gratuits ; 20.00 : soirée payante) ; théâtre du Fil de l'eau.

leuse, tout comme celle de son plateau qui conserve les traces de son passé industriel et, en quelque sorte, l'histoire de la ville... »

Paroles d'ombres et de lumière

Dans cette pièce, qui prend des allures de *show* avec une succession de numéros, chansons, intermèdes, Édith Amsellem convie sept membres de l'équipe du Fil de l'eau. Sept travailleurs de l'ombre qui viennent transmettre leurs anecdotes, leurs secrets, leur mémoire... Soit autant de paroles précieuses qui résonnent avec celles d'invités prestigieux tels Pina Bausch, Roméo Castellucci, Angélica Liddell, Ariane Mnouchkine ou Olivier Py, incarnés par trois acteurs professionnels.

● **Vous êtes ici** : jeudi 13 février, 20.00, théâtre du Fil de l'eau (20, rue Delizy).

● Réservation : ☎ 01 49 15 41 70 ou billetterie@ville-pantin.fr.

Portes ouvertes à la création

Week-end'art revient les 8 et 9 février

Les ateliers d'artistes des Quatre-Chemins vous accueillent le temps du week-end des 8 et 9 février. **Si l'événement vise, cette année encore, à rendre l'art contemporain accessible à tous**, il s'ouvre à de nouveaux partenaires, dont la fondation Cherqui et le collectif POUISH établis à Aubervilliers. Présentation de la deuxième édition de Week-end'art. **Anne-Laure Lemancel**

« **N**ous avons participé l'an passé et c'était un superbe moment d'échange avec nos voisins. Cela a aussi été l'occasion de nouer des contacts avec des collègues, de montrer et d'expliquer nos créations, d'inviter des professionnels... », explique Léa Coutant, membre du collectif ATD qui réunit des peintres, des dessinateurs, une marionnettiste et un réparateur de matériaux hi-fi, au sujet de Week-end'art, les journées portes ouvertes des ateliers d'artistes des Quatre-Chemins.

Ateliers, expos, concerts...

En plus d'ATD qui renouvelle l'expérience en 2025, les visiteurs auront l'occasion de pénétrer dans l'antre des collectifs Entre-deux, W, ChezKit et Turbo. Ils pourront aussi découvrir l'atelier de Mathilde Brunelet, Artagon, lieu foisonnant dédié à l'accompagnement d'une création émergente, ou encore les Sheds qui, pour l'occasion, dévoileront l'exposition de fin de résidence du collectif Turbo (*lire p.36*). De quoi rencontrer une multitude d'artistes... mais aussi écouter quelques concerts, dont celui des Musiques à ouïr, le 9 février, à 16.00, à la fondation Cherqui.

Nouveauté cette année ? L'événement s'associe à de nombreux partenaires du territoire pour encore plus de plaisir. Côté Pantin, la maison de quartier des Quatre-Chemins proposera le vernissage de l'exposition Ménotopie (samedi 8, à 16.30, parc Diderot), tandis que la Micro-Folie organisera des visites virtuelles autour de la thématique de l'atelier. Côté Aubervilliers, l'incubateur POUISH qui réunit 250 artistes ; la fondation Cherqui*, spécialisée dans l'art optique et cinétique, et le centre d'art Ygrec-ENSAPC (École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy) accueilleront les curieux à bras ouverts.

Visitez accompagnés !

Mais surtout, la spécificité de ce Week-end'art réside dans la médiation. Ici, les visiteurs ne sont pas livrés à eux-mêmes – sauf s'ils le souhaitent ! – mais accompagnés par Anaïs Montevecchi, médiatrice en art contemporain

et coordinatrice de l'événement, qui organise de nombreuses visites guidées. « *J'ai passé beaucoup de temps avec chaque collectif pour préparer ces rendez-vous et les balades commentées. Il n'y a pas beaucoup d'adresses donc on les chouchoute, assure-t-elle. L'art contemporain se pose parfois dans son environnement comme un ovni. La médiation permet de briser les barrières et de faire en sorte que de vrais liens s'opèrent avec les habitants, les voisins... Le but est de désamorcer la violence symbolique liée à la connaissance, en rendant plus abordables certaines notions ou références citées par les artistes. Je rends aussi plus accessibles leurs discours et créations. Enfin, je peux expliquer ce qu'est un collectif, un artist run space. Je donne des clés de compréhension, en somme.* » Des visites qui se révéleront ludiques, pédagogiques et forcément passionnantes !

*Accessible gratuitement les 8 et 9 sur présentation du flyer de Week-end'art.

● **Samedi 8 et dimanche 9 février, de 14.00 à 18.00, aux Quatre-Chemins.**
Vernissages le 5 février, à 18.00, aux Sheds (45, rue Gabrielle-Josserand) et le 7 février, à 18.00, ChezKit (17, rue du Chemin-de-fer) et chez Mathilde Brunelet (55, rue Cartier-Bresson).
Programme complet : sortir.pantin.fr ou dans le dépliant disponible dans les principaux équipements municipaux.

Cette année, des cahiers de médiation seront mis à disposition des enfants dans chaque atelier.



© Rudy Ouazene

Le côté obscur de Turbo

Aux Sheds, la résidence s'expose en noir

Du 5 au 9 février, aux Sheds, les 13 membres du collectif Turbo présenteront une exposition autour de l'idée de « **dark room** ». Un événement qui vient clôturer une résidence de plusieurs mois au sein du centre d'art contemporain municipal.

Anne-Laure Lemancel

C'est la première fois qu'ils réaliseront une exposition ensemble autour d'un thème commun. Les 13 artistes du collectif pantinois Turbo clôtureront par cet événement dont le fil rouge a été impulsé par Mathilda Portoghese, leur résidence au sein des Sheds. « *Je suis partie de ce constat : la couleur noire, qui souligne et ravive les autres teintes, revenait à de multiples reprises dans la pratique des membres de Turbo, que cela soit à travers l'utilisation du goudron, support principal des peintures de Renaud Artaban, ou de façon métaphorique, via la noirceur d'angoisses sociétales comme dans les autoportraits et les sculptures d'Adèle Vivet, explique la commissaire indépendante. Je leur ai donc proposé de travailler autour de la "dark room", expression qui désigne à la fois la pièce cachée et sulfureuse d'un club techno, l'endroit où l'on développe des photos ou encore un pied-de-nez au "white cube" muséal. Cette "black box" évoquera*

toute une gamme d'émotions : coquines, angoissées, aventureuses, terrifiantes... »

Dynamique collective

Tous les artistes se sont bien sûr prêtés au jeu, à l'image de la dessinatrice Audrey Buchot qui s'intéresse à l'espace urbain et domestique ou du plasticien Camille Lot qui axe sa pratique autour de l'eau. Pour l'occasion, il a créé un nymphée, sorte de fontaine avec plantes, statues et rocaillies, typique des villas de l'Antiquité romaine, alimenté par l'eau du bassin du parc Diderot. Dans cette exposition, il y aura même une pièce secrète...

L'événement se veut ainsi à la hauteur de cette résidence de plusieurs mois, bénéfique aux membres de Turbo. « *Notre présence aux Sheds a permis d'impulser une réelle dynamique collective que nous voulions mettre en place depuis longtemps* », s'enthousiasme Audrey Buchot. « *Ce moment aura été pour nous l'occasion de réfléchir et de créer autrement, de nouer des dialogues*



© Rudy Ouazene

Les membres du collectif Turbo, en résidence aux Sheds depuis octobre, ont animé des ateliers en direction des Pantinois.

avec les voisins et d'approfondir notre connaissance du territoire », conclut Camille Lot.

● Du 5 au 9 février, de 14.00 à 18.00. Les Sheds : 45, rue Gabrielle-Josserand.

À VOTRE ÉCOUTE

Une question sur votre demande de logement, la gestion de l'espace public, l'instruction d'un permis de construire ou l'octroi d'une place en crèche ?

Les services publics municipaux vous répondent, CONTACTEZ-LES !

Pôle Urbanisme et architecture (autorisations d'urbanisme)
☎ 01 49 15 41 80
✉ urbanisme@ville-pantin.fr

Direction des Espaces publics (signalements propreté et voies publiques)
☎ 01 49 15 41 77
✉ espacespublics@ville-pantin.fr

Relais petite enfance (crèches)
☎ 01 49 15 39 55
✉ relais-petite-enfance@ville-pantin.fr

Service communal d'hygiène et de santé
☎ 01 49 15 39 22
✉ schs@ville-pantin.fr

Pôle Éducation (inscriptions scolaires et périscolaires)
☎ 01 49 15 37 41
✉ viescolaires@ville-pantin.fr

Centre communal d'action sociale (pôle Aides et animations)
☎ 01 49 15 40 14
ou 01 49 15 40 15
✉ ccas-aides-animations@ville-pantin.fr

Pôle Logement social
☎ 01 49 15 41 49
✉ logement-information@ville-pantin.fr

Police municipale
199, avenue Jean-Lolive
Du lundi au vendredi de 7.30 à 20.00
☎ 01 49 15 71 00
✉ police-municipale@ville-pantin.fr

Pour souscrire un abonnement de stationnement et déclarer son statut de personne handicapée : monstationnement.pantin.fr

Le maire et les adjoint(e)s



Bertrand Kern
Maire.
Conseiller métropolitain et territorial.



Mathieu Monot
1^{er} adjoint
Développement urbain durable, Écoquartiers, Innovation par la commande publique, Démocratie locale et Bien-être animal.
Conseiller territorial. Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis.



Mirjam Rudin
Nature en ville, Déplacements, Espaces publics et Espaces verts.
Vice-Présidente d'Est Ensemble, chargée de la Planification paysagère et de la Concertation citoyenne.



Hervé Zantman
Vie scolaire.



Nadine Castellou
Petite-enfance, Séjours vacances et Parentalité.



Salim Didane
Développement territorial, Emploi, Formation et Économie sociale et solidaire.



Leïla Slimane
Vie des quartiers, Politique de la ville et Vie associative.



Vincent Loiseau
Quartier des Courtilières et Stratégie financière.
Conseiller territorial.



Emma Gonzalez-Suarez
Logement.



Rida Bennedjima
Ville numérique, Relations avec les usagers et Temps dans la ville.



Alice Nicolle
Quartiers Mairie-Hoche, Église, Petit-Pantin/Les Limites.
Conseillère territoriale.



François Birbès
Quartier des Quatre-Chemins
Conseiller territorial délégué à la Lutte contre l'habitat indigne.



Françoise Kern
Tranquillité publique et Sérénité urbaine
Conseillère territoriale.



Nacime Amimar
Bâtiments et Équipements municipaux et Sobriété énergétique.



Charline Nicolas
Cultures, Mémoires et Patrimoines.



Bruno Carrère
Actions sociales et solidaires.



Sonia Ghazouani-Ettih
Agents municipaux, Dialogue social et Qualité du service public.

Les conseiller(e)s de la majorité délégués



Zora Zemma
Développement du commerce, Animation festive de la ville et Temps libre.



Julie Rosenczweig
Qualité des marchés forains.
Conseillère territoriale déléguée au Développement des écoquartiers.



Nathalie Berlu
Qualité et Diversité de l'habitat. Vice-présidente d'Est Ensemble en charge de l'Économie sociale et solidaire.



Philippe Lebeau
Santé et Handicap.



Augustin Ignacio-Pinto
Co-construction et Interpellation citoyenne.



Hawa Touré
Égalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations.



Abel Badji
Sports et Relations avec les clubs sportifs.



Pierric Amella
Mobilités douces, Qualité de l'air et Budget carbone.
Conseiller territorial.



Élodie Salmon
Jeunesse.



Marc Langlade
Centres de loisirs.



Rui Wang
Stationnement et Centre de supervision urbain.

Les autres conseiller(e)s de la majorité



Christine Lehembre



Pierre-Dominique Pausiclé



Nadia Azoug
Vice-présidente du conseil départemental de Seine-Saint-Denis en charge de l'Enfance, de la Prévention et de la Parentalité.



Leïla Bedja



Frank Tikry



Delphine Cammal



Mélina Pelé



Antoine Bargas



Antoinette Lorange

Pour contacter et prendre rendez-vous avec vos élus : ☎ 01 49 15 40 00

La France insoumise Pouvoir vivre à Pantin



Nadège Abomangoli
Conseillère territoriale.



Fabrice Torro



Samir Amziane



Catherine Clément

Élus Communistes

Les autres élus



Patrice Bessac
Président d'Est Ensemble Territoire de la Métropole du Grand Paris



Mathieu Monot et Nadia Azoug
Conseillers départementaux du canton Pantin - Le Pré-Saint-Gervais



Bastien Lachaud
Député de la circonscription Aubervilliers - Pantin
bastien.lachaud@assemblee-nationale.fr

Groupe En avant Pantin !



Fabienne Jolles



Jean-Luc François



Geoffrey Carvalhinho



Dalila Slimani

NSP

Groupe Socialiste, Citoyens et Apparentés

Mayotte : une aide exceptionnelle adoptée en conseil municipal du 18 décembre

Samedi 14 décembre, le cyclone Chido a traversé le département de Mayotte. Les dégâts matériels sont immenses, plus de 100 000 personnes seraient aujourd'hui sans toit, soit près d'un tiers de la population, et le bilan humain s'annonce terrible.

Cette tragédie frappe un territoire déjà en souffrance, le département le plus pauvre de France dont 77 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et qui, depuis des décennies subit un sous-investissement de ses services publics, fruit d'une promesse républicaine non-tenue.

Les conséquences dramatiques de ce cyclone ajoutent les Mahorais à la longue liste des victimes des effets du réchauffement climatique en cette année 2024. Des inondations en Espagne, en France, en Asie du Sud-Est et en Afrique Sub-saharienne, en Inde et au Pakistan. Des tempêtes, ouragans et typhons, sans oublier les incendies et les canicules, alors que la COP 29 s'est achevé sur un compromis plus que décevant et insuffisant.

Avec les membres de la majorité municipale, nous avons tenu à débiter le conseil municipal du jeudi 18 décembre par une minute de silence afin d'exprimer notre profonde solidarité à l'égard de nos concitoyens mahorais.

Nous avons ensuite adopté à l'unanimité une délibération permettant le versement d'une aide exceptionnelle de 10 000 euros à la Croix-Rouge française pour faire face à cette situation dramatique.

Une dizaine de bénévoles du Comité de la Croix-Rouge française de Pantin - Le Pré Saint-Gervais partira prochainement pour une mission d'urgence à Mayotte, nous leur exprimons tout notre soutien.

Nos pensées vont aux familles mahoraises endeuillées, aux habitants qui vivent l'expectative des recherches de proches disparus, à toutes celles et ceux qui se mobilisent pour porter secours.

Marc Langlade, président de groupe

Groupe Écologistes et Solidaires

Abandon du crématorium : une grande victoire pour Pantin et les Quatre-Chemins, une année qui commence bien !

Depuis près de dix ans, nous, Écologistes et Solidaires pantinois, aux côtés des habitant-e-s des Quatre-Chemins, nous sommes opposés au projet de crématorium à la porte de la Villette. Ce projet prévoyait de déverser des particules fines dans nos quartiers populaires, alors que les besoins en infrastructures funéraires concernent principalement l'ouest de l'agglomération parisienne. Un projet inacceptable.

La seule logique acceptable pour la construction d'un crématorium était son implantation dans l'ouest. Les retards successifs ont transformé la porte de la Villette en un délaissé urbain, avec des habitant-e-s sans perspective d'amélioration. L'ultime abandon de ce secteur est survenu avec la décision du Ministre de l'Intérieur de l'époque, Gérald Darmanin et du préfet de police de concentrer les consommateurs de crack sur le square Forceval. Ce choix imposé sans concertation ni accompagnement social a conduit à installer un campement à ciel ouvert, symbolisant une indifférence envers les habitants et les personnes en souffrance.

Grâce à une mobilisation citoyenne et politique sans relâche, nous avons obtenu une double victoire : l'abandon du crématorium et la transformation de la porte de la Villette en un lieu de vie et de nature. Cette transformation commence avec le passage Forceval, que nous voulons rendre aux habitants.

Aujourd'hui, nous travaillons en concertation avec les villes concernées et surtout avec les habitant-e-s des Quatre-Chemins pour faire de ce passage un point de jonction entre Pantin et Paris, autour d'un projet social, culturel et de bien commun. Avec le soutien des associations locales comme Aux Arbres Citoyens et SOS 4 Chemins, nous réinventons cet espace en y intégrant art urbain, mobilité douce et solidarité. La réhabilitation du passage Forceval est une étape essentielle pour renforcer les liens entre nos deux villes et améliorer le cadre de vie des habitants.

Ces victoires, partagées avec les habitant-e-s et les Écologistes de Pantin, nous en sommes fiers. Ensemble, rendons leur dignité à nos quartiers ! Ensemble, faisons tomber les murs !

Mirjam Rudin, Salim Didane, Pierric Amella, Nadia Azoug, Nacime Amimar, Alice Nicollet, Augustin Ignacio-Pinto, Mélina Pelé

Place publique

Texte non parvenu

La France insoumise- Pouvoir vivre à Pantin

2025 : une année de lutte, pour défendre notre ville et en finir avec la politique de Macron !

À l'aube de la nouvelle année, nombreux sont les pantinoises et pantinois qui, comme tant de nos concitoyens partout en France, vivent dans l'inquiétude. Quand 1/3 de la population éprouve des difficultés à faire trois repas par jour, les fêtes ont un goût amer. La situation est plus dure encore dans notre ville, où presque 30% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Aujourd'hui, nos pensées, notre solidarité, notre affection, vont d'abord à eux, qui en ont le plus besoin.

À l'urgence sociale s'ajoute l'incertitude quant à l'avenir du pays. 2024 a vu se succéder quatre Premiers Ministres – Élisabeth Borne, Gabriel Attal, Michel Barnier, François Bayrou – et deux élections – européennes et législatives. Pourtant, rien ne change et la vie est toujours plus dure. Le responsable, ont le connaît : le Président Macron, qui s'obstine à poursuivre une politique injuste et qui a échoué. Ses cadeaux aux super riches étaient censés relancer l'économie. C'est l'inverse qui s'est produit : 1 000 milliards de dette et la pauvreté qui explose. Mais pour continuer à enrichir les mêmes, monsieur Macron piétine la démocratie en imposant des gouvernements minoritaires, et veut faire payer la facture au peuple : l'austérité et 60 milliards de coupes budgétaires dans les services publics, dont 5 millions pour la seule ville de Pantin. Une catastrophe. Pour La France insoumise, il ne peut y avoir qu'une réponse : la rupture avec ces politiques qui font le malheur du peuple, et des habitants de nos villes populaires en particulier. C'est pourquoi nous avons censuré le gouvernement Barnier, et c'est pourquoi nous continuerons à nous opposer à ce pouvoir illégitime et brutal, jusqu'à ce que les choses changent et qu'Emmanuel Macron s'en aille. C'est le mandat que nous ont donné les pantinoises et les pantinois, en votant à 71,68 % pour le programme du Nouveau Front Populaire et son candidat, le député Bastien Lachaud, le 30 juin dernier. Comptez sur nous pour y être fidèles. Meilleurs vœux de lutte et de victoire pour 2025 !

La France insoumise – Pouvoir vivre à Pantin

Parti communiste français

Texte non parvenu

Nous sommes Pantin

2025, année de la clarification : RDV les 11 et 12 janvier pour s'organiser !

L'année 2024 s'est clôturée avec un saut dans l'inconnu produit par la censure du gouvernement Barnier. Ce gouvernement était celui de l'alliance avec le Rassemblement National, de la mise à sac des communes et du prolongement de la politique libérale et autoritaire que l'on connaît depuis trop longtemps.

Sarkozy, Hollande, Macron... tous sont allés dans la même direction et nous ont fait sombrer dans des conditions de vie de plus en plus dégradées. Le gouvernement Bayrou, symbole de ce vieux monde, continuera dans cette voie.

À Pantin, de nombreux habitants sont confrontés au racisme, notamment par des agents de police dont plusieurs ont été condamnés par la justice en septembre 2023. À Pantin, où la spéculation immobilière bat son plein, de nombreux habitants sont confrontés aux problèmes de logements. Mais aussi à des problèmes de transport et d'accès à l'emploi. Le taux de pauvreté y est de 27 %. Et la gentrification de la ville ne masquera pas cette réalité. L'heure est à imaginer la construction d'un bloc populaire qui prend à bras le corps les enjeux antiracistes et la rupture avec le libéralisme économique. Dans l'urgence qui est la nôtre, l'heure est à la clarification. Nous avons besoin d'une analyse et d'une stratégie pour construire l'unité des classes populaires.

Pour cela, un événement est organisé par différents collectifs durant deux jours à Pantin : « L'alliance des tours et des bourgs ? Chiche ! » Rendez-vous le week-end des 11 et 12 janvier à La Dynamo des Banlieues Bleues, au 9 Rue Gabrielle Jossierand.

En avant Pantin !

Tarifs et matériel renouvelé : les transports s'améliorent !



En ce début d'année, une révolution a eu lieu dans les transports grâce à la nouvelle tarification unique. Désormais, un trajet coûte 2,50 € en Métro-Train-RER et 2 € en Bus-Tramway. Avec le forfait Liberté +, les usagers peuvent bénéficier de tarifs moins chers : 1,99 € en Métro-Train-RER et 1,60 € en Bus-Tramway, correspondances incluses.

La Région investit massivement pour améliorer les transports. Les nouvelles rames du RER E, déjà en service, simplifient la vie grâce au prolongement jusqu'à La Défense-Nanterre. De plus, le nouveau centre de bus 100 % écologique des 4 Chemins, qui sera inauguré cette année, représente un investissement de 30 millions d'euros pour renouveler les bus circulant à Pantin. Ces efforts permettent notamment d'améliorer le quotidien avec 17 passages supplémentaires pour la ligne 249 et la création de deux nouvelles lignes de bus : la ligne 75, financée à hauteur de 700 000 €, et la ligne 245, bénéficiant de 3,2 millions d'euros.

Cependant, je regrette que la municipalité ait décidé de supprimer la desserte de la station de métro Hoche par le bus 170. Cette décision, entrée en vigueur ce mois-ci, pénalise de nombreux Pantinois. Île-de-France Mobilités et sa Présidente souhaitent maintenir cette desserte essentielle, mais seule la mairie a le pouvoir sur la voirie. J'ai demandé à la commune de revenir sur ce choix incompréhensible et, en attendant, les instances franciliennes s'efforcent de limiter les conséquences de cette mauvaise décision en attendant l'arrivée du TZEN 3.

Enfin, je vous souhaite une belle année 2025 et vous invite à mes vœux le samedi 25 janvier 2024, à 16h00, à l'école élémentaire Paul Langevin*.

Geoffrey Carvalhinho

*Invitation Vœux : Samedi 25 janvier 16h00 28 rue Charles Auray, 93500 Pantin Galettes et verre de l'amitié offerts

Bertrand Kern, maire de Pantin et la municipalité



vous souhaitent une bonne année 2025

